

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL
(AGEECVM)
255, Ontario Est, local A-385
Montréal (Québec) H2X 1X6**

Le 27 août 2015

MAZARS HAREL DROUIN, S.E.N.C.R.L.
215, rue Saint-Jacques, bureau 1200
Montréal (Québec) H2Y1M6

Mesdames, Messieurs,

La présente lettre vous est adressée relativement à votre examen des états financiers de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM) pour l'exercice clos le 30 juin 2015. Nous reconnaissons que vous avez réalisé cet examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada. Nous reconnaissons également que nous sommes responsables de la fidélité de l'image donnée par les états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que de la conception et la mise en place du contrôle interne destiné à prévenir et détecter les fraudes et erreurs.

Nous comprenons que vos procédures d'examen ont consisté essentiellement en des demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens et qu'elles n'ont pas été conçues dans le but de détecter les fraudes, manquements, erreurs et autres irrégularités, s'il en est, et qu'il ne faut pas nécessairement s'attendre à ce qu'elles permettent de les révéler.

Certaines déclarations contenues dans la présente sont limitées aux éléments considérés comme significatifs. Un élément est considéré comme significatif, qu'elle qu'en soit la valeur monétaire, s'il est vraisemblable que son omission ou qu'une anomalie le concernant dans les états financiers aurait comme conséquence d'influencer la décision d'une personne raisonnable s'appuyant sur les états financiers.

Nous vous confirmons, en toute bonne foi, en date du 27 août 2015, l'exactitude des déclarations suivantes qui vous ont été communiquées au cours de votre mission d'examen.

États financiers

- ◆ Les états financiers dont il est fait mention précédemment donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 30 juin 2015 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les NCOSBL.

- ◆ Nous avons examiné et approuvé tous les éléments suivants :
 - ⇒ les écritures de journal que vous avez préparées ou modifiées telles que détaillées en annexe;
 - ⇒ les codes de comptes que vous avez établis ou modifiés;
 - ⇒ les opérations que vous avez classées;
 - ⇒ les documents comptables que vous avez préparés ou modifiés.

Exhaustivité de l'information

- ◆ Nous avons répondu exhaustivement à toutes les demandes d'informations qui nous ont été présentées et nous avons mis à votre disposition tous les documents d'information financière et les données connexes, ainsi que tous les procès-verbaux des assemblées des membres et des réunions du conseil d'administration et des comités relevant de celui-ci.
- ◆ Toutes les opérations significatives ont été enregistrées adéquatement dans les comptes sous-jacents aux états financiers.
- ◆ Nous n'avons pas connaissance de cas constatés ou probables de non-conformité aux exigences des autorités de réglementation ou gouvernementales, dont les obligations d'information financière.
- ◆ Nous n'avons connaissance d'aucune dérogation, avérée ou possible, aux lois ou règlements, dont il faudrait envisager de présenter les incidences dans les états financiers ou qui justifieraient la comptabilisation d'une perte éventuelle.

Constatations, évaluation et informations à fournir

- ◆ Nous n'avons aucun plan ni aucune intention qui pourrait avoir une incidence significative sur la valeur comptable ou le classement des actifs et passifs figurant dans les états financiers.
- ◆ Toutes les opérations avec des parties liées ont été évaluées et communiquées adéquatement dans les états financiers.
- ◆ La nature de toutes les incertitudes de mesure significatives a été communiquée adéquatement dans les états financiers, y compris en ce qui concerne toutes les estimations raisonnablement susceptibles d'être modifiées à court terme dans les cas où l'incidence de la modification pourrait être significative par rapport aux états financiers.
- ◆ Nous vous avons informés de toutes les réclamations en cours et réclamations éventuelles, qu'elles aient fait l'objet d'entretiens avec les conseillers juridiques ou non.

- ◆ Tous les passifs et toutes les éventualités, y compris ceux associés à des garanties, qu'elles soient écrites ou verbales, vous ont été communiqués et sont adéquatement reflétés dans les états financiers.
- ◆ L'Association possède des titres de propriété valables sur tous les actifs qu'elle détient, et ces actifs ne sont grevés d'aucun privilège ni d'aucune charge.
- ◆ L'Association vous a communiqué et respecté toutes les clauses des engagements contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers, y compris toutes les clauses restrictives, conditions ou autres exigences dont sont assorties les dettes en cours.
- ◆ Pendant la période comprise entre la date du bilan et la date de la présente lettre, il ne s'est produit aucun événement nécessitant d'être constaté ou communiqué dans les états financiers.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Simon Du Perron, responsable de la trésorerie



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2015

MAZARS HAREL DROUIN, S.É.N.C.R.L.

215, RUE SAINT-JACQUES - BUREAU 1200
MONTRÉAL - QUÉBEC - CANADA - H2Y 1M6
TÉL. : 514 845 9253 - TÉLÉC. : 514 845 3859

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

7077, RUE BEAUBIEN EST - BUREAU 212
ANJOU - QUÉBEC - CANADA - H1M 2Y2
TÉL. : 514 355 5987 - TÉLÉC. : 514 355 1630

www.mazars.ca



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RAPPORT FINANCIER
30 JUIN 2015**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Bilan	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 8
Renseignements complémentaires	9

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)** au 30 juin 2015 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Association.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, le 27 août 2015

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112467

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015
(non audité)**

	2015	2014
PRODUITS		
Café Exode – ventes	675 082 \$	771 415 \$
Cotisations étudiantes – générales	191 680	212 815
Activités – comités	95 058	125 544
Cotisations étudiantes – affectées aux comités	60 000	55 000
Livres usagés	37 290	40 596
Photocopies	1 132	4 368
	1 060 242	1 209 738
CHARGES		
Café Exode	708 217	733 733
Vie étudiante	223 644	276 346
Administration	153 844	154 564
Activités militantes	39 133	10 714
	1 124 838	1 175 357
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(64 596) \$	34 381 \$

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

BILAN

30 JUIN 2015

(non audité)

	2015	2014
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	76 308 \$	129 134 \$
Sommes à recevoir	2 061	1 207
Stocks	5 125	11 872
Frais payés d'avance	2 195	1 427
	85 689	143 640
IMMOBILISATIONS (note 3)	5 367	1 713
	91 056 \$	145 353 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	30 923 \$	18 548 \$
Cotisations perçues d'avance	101 124	103 200
	132 047	121 748
ACTIF NET (NÉGATIF)		
AFFECTÉ AU FONDS DES COMITÉS (note 5)	39 012	35 380
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	5 367	1 713
NON AFFECTÉ	(85 370)	(13 488)
	(40 991)	23 605
	91 056 \$	145 353 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015
(non audité)**

	Affecté au fonds des comités (note 5)	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2015 Total	2014 Total
SOLDE AU DÉBUT	35 380 \$	1 713 \$	(13 488) \$	23 605 \$	(10 776) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 632	(2 192)	(66 036)	(64 596)	34 381
Investissement en immobilisations	-	5 846	(5 846)	-	-
SOLDE À LA FIN	39 012 \$	5 367 \$	(85 370) \$	(40 991) \$	23 605 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015
(non audité)**

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(64 596) \$	34 381 \$
Amortissement – immobilisations	2 192	1 023
	(62 404)	35 404
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	15 424	(10 597)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(46 980)	24 807
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations et flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(5 846)	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(52 826)	24 807
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	129 134	104 327
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	76 308 \$	129 134 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2015
(non audité)**

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'Association est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Collège du Vieux-Montréal. De plus, l'Association opère un café étudiant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada (« Manuel de CPA Canada ») – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'Association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2015
(non audité)**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du café étudiant, des activités-comités ainsi que les produits reliés aux livres usagés et photocopies sont constatés au moment de la vente aux étudiants.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds en caisse et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût (méthode de la dernière facture) et de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

3. IMMOBILISATIONS

	2015		2014	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Équipement	17 151 \$	11 784 \$	5 367 \$	1 713 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2015
(non audité)**

4. CRÉDITEURS

	2015	2014
Comptes fournisseurs et frais courus	17 529 \$	5 461 \$
Sommes à remettre à l'État	13 394	13 087
	30 923 \$	18 548 \$

5. FONDS DES COMITÉS

Le fonds des comités représente des ressources qui sont destinées à constituer un fonds pour les différents comités étudiants de l'Association.

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'Association en vertu de baux totalisent 22 162 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2016	14 775 \$
2017	7 387 \$

7. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les locaux qu'occupent présentement l'Association et le Café Exode sont offerts gratuitement par le Collège du Vieux-Montréal. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015
(non audité)**

	2015	2014
CAFÉ EXODE		
Achats et frais d'exploitation	559 977 \$	603 098 \$
Salaires et charges sociales	146 048	129 612
Amortissement – immobilisations	2 192	1 023
	708 217 \$	733 733 \$
VIE ÉTUDIANTE		
Comités thématiques	87 398 \$	91 212 \$
Comités de concentration	64 028	100 492
Livres usagés	39 301	41 468
Agenda	16 862	19 783
Commandites – SAECVM	11 000	12 500
Subventions	4 510	8 840
Organisation socioculturelle	545	2 051
	223 644 \$	276 346 \$
ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales – permanence	82 192 \$	82 783 \$
Frais de photocopies	23 471	22 927
Assurances	20 843	26 264
Fournitures de bureau	6 674	8 182
Honoraires professionnels	5 455	5 455
Contractuels	4 155	1 008
Divers	4 029	1 682
Frais bancaires	3 944	2 850
Support informatique	2 371	2 703
Télécommunications	710	710
	153 844 \$	154 564 \$
ACTIVITÉS MILITANTES		
Mobilisation et grèves	33 906 \$	7 767 \$
Représentation	2 790	501
Information	2 437	2 446
	39 133 \$	10 714 \$

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTE

10.1

Fin d'exercice : 30 juin 2015

Écriture de régularisation

Date: 2014-07-01 A 2015-08-30

Préparé par AA0204 2015-08-18	Resp mandat	Directeur BF.0040 2015-08-26	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Numéro	Date	Nom	N° de compte	Annotation	Débit	Crédit	Réurrence	Inexactitude
1	2015-06-30	DESJARDINS (COMITÉS)	11120		890,00			
1	2015-06-30	AC- ÉQUIPEMENT	15361			1 022,92		
1	2015-06-30	BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	26150		132,92			
		Pour passer les écritures de régularisation 2014 non enregistrées par le client		CW 2014, d				
2	2015-06-30	AC- ÉQUIPEMENT	15361			2 192,30		
2	2015-06-30	AMORTISSEMENT	42005		2 192,30			
		Pour enregistrer l'amortissement de l'exercice		O.i				
					3 215,22	3 215,22		
Bénéfice net (perte nette)			(64 595,75)					

ASSOCIATION GÉNÉRALE

14.1

Fin d'exercice : 30 juin 2015

Chiffrer regroupé

Préparé par MA0204 2015-08-18	Resp mandat	Directeur B1.0040 2015-08-26	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Compte	Prélim	Régl	Reclass	Rep	Rep 06/14	%Var.
11110 DESJARDINS (PRINCIPALE)	35 185,93	0,00	0,00	35 185,93	81 290,34	(57)
11120 DESJARDINS (COMITÉS)	9 290,11	890,00	0,00	10 180,11	12 919,07	(21)
11126 ENCAISSE - EXODE	15 808,33	0,00	0,00	15 808,33	6 146,51	157
11131 COFFRE-FORT	1 600,50	0,00	0,00	1 600,50	17 718,50	(91)
11132 COFFRE-FORT - EXODE	13 127,10	0,00	0,00	13 127,10	8 269,57	59
11140 DESJARDINS (GÉNIE MÉCANIQUE)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 076,56	(100)
11180 PETITE CAISSE	406,00	0,00	0,00	406,00	1 713,70	(76)
A Encaisse	75 417,97	890,00	0,00	76 307,97	129 134,25	(41)
12000 INVENTAIRE - EXODE	5 124,82	0,00	0,00	5 124,82	11 871,61	(57)
D. 1 Matières premières	5 124,82	0,00	0,00	5 124,82	11 871,61	(57)
11145 FRAIS PAYÉS D'AVANCE	2 194,81	0,00	0,00	2 194,81	1 427,23	54
H Frais payés d'avance	2 194,81	0,00	0,00	2 194,81	1 427,23	54
15360 ÉQUIPEMENT EXODE	17 151,48	0,00	0,00	17 151,48	11 304,62	52
15361 AC- ÉQUIPEMENT	(8 568,92)	(3 215,22)	0,00	(11 784,14)	(9 591,84)	23
O.10 Équipement	8 582,56	(3 215,22)	0,00	5 367,34	1 712,78	213
31360 AUTOMNE - JOUR	(93 200,00)	0,00	0,00	(93 200,00)	(102 896,00)	(9)
31364 AUTOMNE - SOIR	(8 760,00)	0,00	0,00	(8 760,00)	(4 504,00)	94
31365 AUTOMNE - FORMATION ENTRI	0,00	0,00	0,00	0,00	(6 260,00)	(100)
31366 HIVER - JOUR	(72 340,00)	0,00	0,00	(72 340,00)	(79 260,00)	(9)
31367 HIVER - SOIR	(17 380,00)	0,00	0,00	(17 380,00)	(18 751,00)	(7)
31368 HIVER - FORMATION ENTREPRI	0,00	0,00	0,00	0,00	(1 144,00)	(100)
20. 1 Cotisations étudiantes – généra	(191 680,00)	0,00	0,00	(191 680,00)	(212 815,00)	(10)
31362 AUTOMNE - SUBVENTIONS COI	(16 000,00)	0,00	0,00	(16 000,00)	(13 000,00)	23
31363 AUTOMNE - BUDGET THÉMATI	(14 000,00)	0,00	0,00	(14 000,00)	(12 000,00)	17
31370 HIVER - SUBVENTION CONCEN	(16 000,00)	0,00	0,00	(16 000,00)	(16 000,00)	0
31371 HIVER - BUDGET THÉMATIQUE	(14 000,00)	0,00	0,00	(14 000,00)	(14 000,00)	0
20. 2 Cotisations étudiantes – affect	(60 000,00)	0,00	0,00	(60 000,00)	(55 000,00)	9
31900 REVENUS D'ACTIVITÉS EXTERN	(54 818,23)	0,00	0,00	(54 818,23)	(80 593,47)	(32)
31905 REVENUS BIÈRES COMITÉS	(40 239,69)	0,00	0,00	(40 239,69)	(44 950,49)	(10)
20. 3 Activités – comités	(95 057,92)	0,00	0,00	(95 057,92)	(125 543,96)	(24)
31460 LIVRES USAGÉES VENTE ÉTUD	(27 077,90)	0,00	0,00	(27 077,90)	(29 772,39)	(9)
31461 LIVRES USAGÉES AUTRES REC	(71,50)	0,00	0,00	(71,50)	(141,05)	(49)
31462 LIVRES USAGÉES SERVICE	(5 000,80)	0,00	0,00	(5 000,80)	(5 292,83)	(6)
31463 LIVRES USAGÉES LIVRES AGE	(5 139,99)	0,00	0,00	(5 139,99)	(5 389,81)	(5)
20. 4 Livres usagés	(37 290,19)	0,00	0,00	(37 290,19)	(40 596,08)	(8)
31600 REVENUS DE PHOTC.-TÉLÉCOI	(1 131,62)	0,00	0,00	(1 131,62)	(4 368,37)	(74)
20. 5 Photocopies	(1 131,62)	0,00	0,00	(1 131,62)	(4 368,37)	(74)
31640 VENTES MENSUELLES CAFÉ ÉT	(675 081,98)	0,00	0,00	(675 081,98)	(771 415,37)	(12)
20. 6 Café Exode – ventes	(675 081,98)	0,00	0,00	(675 081,98)	(771 415,37)	(12)
42100 INFORMATION MATÉRIEL	505,55	0,00	0,00	505,55	457,90	10
42101 INFORMATION : ACHATS QUOT	1 931,89	0,00	0,00	1 931,89	1 988,35	(3)
35. 1 Information	2 437,44	0,00	0,00	2 437,44	2 446,25	0

ASSOCIATION GÉNÉRALE

14. 1-1

Fin d'exercice : 30 juin 2015

Chiffrier regroupé

Préparé par MA0204 2015-08-18	Resp mandat	Directeur BE0040 2015-08-26	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Compte	Prélim	Régl	Reclass	Rep	Rep 06/14	%Var.
42102 MOBILISATION : MANIFESTATIC	951,74	0,00	0,00	951,74	1 015,00	(6)
42103 MOB : PORTE DRAPEAU, AFFIC	26 753,38	0,00	0,00	26 753,38	4 236,58	531
42129 FRAIS JUDICIAIRES	6 200,75	0,00	0,00	6 200,75	2 515,08	147
35. 2 Mobilisation et grèves	33 905,87	0,00	0,00	33 905,87	7 766,66	337
42105 REPRÉSENTATION: CELLULAIR	500,00	0,00	0,00	500,00	69,00	625
42106 REPRÉSENTATION : CAMPS, CC	2 059,51	0,00	0,00	2 059,51	380,00	442
42108 REPRÉSENTATION : TRANSPOF	230,30	0,00	0,00	230,30	51,98	343
35. 4 Représentation	2 789,81	0,00	0,00	2 789,81	500,98	457
42112 MATÉRIEL DE BUREAU	2 950,91	0,00	0,00	2 950,91	3 295,38	(10)
42114 PAPIER	1 773,29	0,00	0,00	1 773,29	1 770,01	0
42133 IMMOBILISATION COMITÉ	1 949,85	0,00	0,00	1 949,85	3 116,45	(37)
36. 1 Fournitures de bureau	6 674,05	0,00	0,00	6 674,05	8 181,84	(18)
42113 PHOTOCOPIEURS - FAX	23 471,00	0,00	0,00	23 471,00	22 926,90	2
36. 2 Frais de photocopies	23 471,00	0,00	0,00	23 471,00	22 926,90	2
42109 TÉLÉPHONE	709,92	0,00	0,00	709,92	709,72	0
36. 3 Télécommunications	709,92	0,00	0,00	709,92	709,72	0
42117 SERVICES COMPTABLES	5 454,58	0,00	0,00	5 454,58	5 454,58	0
36. 4 Honoraires professionnels	5 454,58	0,00	0,00	5 454,58	5 454,58	0
42118 LOGICIELS COMPTABLES	575,31	0,00	0,00	575,31	337,50	70
42119 SUPPORT INFORMATIQUE	1 795,86	0,00	0,00	1 795,86	2 365,48	(24)
36. 5 Support informatique	2 371,17	0,00	0,00	2 371,17	2 702,98	(12)
42120 FRAIS BANCAIRES	3 942,98	0,00	0,00	3 942,98	2 850,23	38
36. 6 Frais bancaires	3 942,98	0,00	0,00	3 942,98	2 850,23	38
42111 ASSURANCE GROUPE - R.C.	20 842,84	0,00	0,00	20 842,84	26 264,35	(21)
36. 7 Assurances	20 842,84	0,00	0,00	20 842,84	26 264,35	(21)
42125 FRAIS DE PAYE CGI	2 183,98	0,00	0,00	2 183,98	2 285,67	(4)
42140 SALAIRES PERMANENCE AGECE	75 519,77	0,00	0,00	75 519,77	76 015,07	(1)
42145 C.S.S.T.	4 488,12	0,00	0,00	4 488,12	4 482,21	0
36. 8 Salaires et charges sociales -	82 191,87	0,00	0,00	82 191,87	82 782,95	(1)
42130 IMPRÉVUS	646,40	0,00	0,00	646,40	2 281,50	(72)
42138 PC - PERTES DU JOUR	3 382,30	0,00	0,00	3 382,30	290,00	1066
42190 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	(890,00)	(100)
36. 9 Divers	4 028,70	0,00	0,00	4 028,70	1 681,50	140
42142 CONTRACTUELS	4 154,68	0,00	0,00	4 154,68	1 008,35	312
36.10 Contractuels	4 154,68	0,00	0,00	4 154,68	1 008,35	312
42134 LIVRES USAGÉS : AUTRES DÉP	627,68	0,00	0,00	627,68	632,67	(1)
42135 LIVRES USAGÉS : HONORAIRES	11 984,30	0,00	0,00	11 984,30	8 992,64	33
42136 LIVRES USAGÉS : REMBOURSE	26 689,38	0,00	0,00	26 689,38	31 842,33	(16)
37. 1 Livres usagés	39 301,36	0,00	0,00	39 301,36	41 467,64	(5)

ASSOCIATION GÉNÉRALE

14. 1-2

Fin d'exercice : 30 juin 2015

Chiffrier regroupé

Préparé par MA0204 2015-08-18	Resp mandat	Directeur BF0040 2015-08-26	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Compte	Prélim	Régl	Reclass	Rep	Rep 06/14	%Var.
42159 SUBVENTIONS ÉTUDIANTES	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	2 450,00	(59)
42162 FOND D'EXTREME NÉCESSITÉ	3 510,00	0,00	0,00	3 510,00	6 390,00	(45)
37.4 Subventions	4 510,00	0,00	0,00	4 510,00	8 840,00	(49)
42175 COMITÉS DE CONCENTRATION	64 027,97	0,00	0,00	64 027,97	100 492,38	(36)
37.5 Comités de concentration	64 027,97	0,00	0,00	64 027,97	100 492,38	(36)
42169 COMITÉS-TECHNICIEN	5 371,39	0,00	0,00	5 371,39	5 100,00	5
42170 COMITÉS THÉMATIQUES - DÉP	50 909,80	0,00	0,00	50 909,80	43 666,71	17
42171 COMITÉS - BIÈRES	27 915,96	0,00	0,00	27 915,96	38 618,77	(28)
42172 COMITÉS - RACA	2 301,00	0,00	0,00	2 301,00	2 657,00	(13)
42173 COMITÉS - FRAIS DE PERMIS	900,00	0,00	0,00	900,00	1 170,00	(23)
37.6 Comités thématiques	87 398,15	0,00	0,00	87 398,15	91 212,48	(4)
42150 AFFAIRES SOCIOCULTURELLES	545,30	0,00	0,00	545,30	2 051,35	(73)
37.7 Organisation socioculturelle	545,30	0,00	0,00	545,30	2 051,35	(73)
42160 COMMANDITE CVM	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	12 500,00	(12)
37.8 Commandites – SAECVM	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	12 500,00	(12)
42128 AGENDA	16 862,26	0,00	0,00	16 862,26	19 782,54	(15)
37.9 Agenda	16 862,26	0,00	0,00	16 862,26	19 782,54	(15)
42005 AMORTISSEMENT	0,00	2 192,30	0,00	2 192,30	1 022,92	114
40.14 Amortissement – immobilisati	0,00	2 192,30	0,00	2 192,30	1 022,92	114
42185 ACHATS PRODUITS MENSUELS	559 977,16	0,00	0,00	559 977,16	598 784,43	(6)
42187 EXODE - CHARGES D'EXPLOIT	0,00	0,00	0,00	0,00	4 313,61	(100)
40.19 Achats et frais d'exploitation	559 977,16	0,00	0,00	559 977,16	603 098,04	(7)
42141 SALAIRES EXOCE AGE CVM	146 048,05	0,00	0,00	146 048,05	129 611,90	13
40.20 Salaires et charges sociales	146 048,05	0,00	0,00	146 048,05	129 611,90	13
11400 COMPTES CLIENTS	800,00	0,00	0,00	800,00	40,00	1900
11401 COMPTES CLIENTS - EXODE	1 260,84	0,00	0,00	1 260,84	1 167,43	8
ACT1 Sommes à recevoir	2 060,84	0,00	0,00	2 060,84	1 207,43	71
21300 COMPTES FOURNISSEURS	(7 801,14)	0,00	0,00	(7 801,14)	(1 217,37)	541
21301 COMPTE FOURN.- EXODE	(6 227,71)	0,00	0,00	(6 227,71)	(744,01)	737
21308 COMPTES À PAYER	(64 535,94)	0,00	1,00	(64 534,94)	(34 942,46)	85
21309 COMPTES À PAYER - SALAIRES	64 535,94	0,00	0,00	64 535,94	34 943,46	85
21522 FRAIS COURUS	(3 500,00)	0,00	0,00	(3 500,00)	(3 500,00)	0
CC. 1 Comptes fournisseurs et frais	(17 528,85)	0,00	1,00	(17 527,85)	(5 460,38)	221
21340 TPS PAYÉE SUR ACHATS	3 216,64	0,00	0,00	3 216,64	3 254,99	(1)
21350 TPS PERÇUE SUR VENTES	(7 650,97)	0,00	0,00	(7 650,97)	(7 704,39)	(1)
21360 TVQ PERÇUE SUR VENTES	(15 250,86)	0,00	0,00	(15 250,86)	(15 129,47)	1
21370 TVQ PAYÉE SUR ACHATS	6 291,30	0,00	0,00	6 291,30	6 491,74	(3)
CC. 6 Sommes à remettre à l'État	(13 393,89)	0,00	0,00	(13 393,89)	(13 087,13)	2
21521 COTISATION EN AVANCE	(101 124,00)	0,00	0,00	(101 124,00)	(103 200,00)	(2)

ASSOCIATION GÉNÉRALE

Fin d'exercice : 30 juin 2015

Chiffrier regroupé

14. 1-3

Préparé par MA0204 2015-08-18	Resp mandat	Directeur BE0040 2015-08-26	Associé
Fiscaliste	Adjointe	Ctrl. Qual	2e associé

Compte	Prélim	Réglul	Reclass	Rep	Rep 06/14	%Var.
PCT1 Cotisations perçues d'avance	(101 124,00)	0,00	0,00	(101 124,00)	(103 200,00)	(2)
26150 BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	(23 737,71)	132,92	(1,00)	(23 605,79)	10 776,45	(319)
TE. 1. 1 Régularisations	0,00	0,00	37 093,43	37 093,43	49 276,00	(25)
TE. 1. 1 Non affectés	(23 737,71)	132,92	37 092,43	13 487,64	60 052,45	(78)
TE. 1. 3 Régularisations	0,00	0,00	5 846,00	5 846,00	0,00	0
TE. 1. 3	0,00	0,00	5 846,00	5 846,00	0,00	0
TE. 2. 1 Régularisations	0,00	0,00	(1 713,00)	(1 713,00)	(2 736,00)	(37)
TE. 2. 1 Investi en immobilisations	0,00	0,00	(1 713,00)	(1 713,00)	(2 736,00)	(37)
TE. 2. 3 Régularisations	0,00	0,00	(5 846,00)	(5 846,00)	0,00	0
TE. 2. 3 Investissement en immobili:	0,00	0,00	(5 846,00)	(5 846,00)	0,00	0
TE. 3. 1 Régularisations	0,00	0,00	(35 380,43)	(35 380,43)	(46 540,00)	(24)
TE. 3. 1 début affectés fonds des co	0,00	0,00	(35 380,43)	(35 380,43)	(46 540,00)	(24)
	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0</u>



Consentement de l'entreprise

COPIE DU CLIENT

Lisez toutes les instructions avant de remplir ce formulaire.

Utilisez ce formulaire soit pour autoriser la divulgation des renseignements confidentiels de vos comptes d'entreprise soit pour les modifier, d'après le niveau d'autorisation que vous aurez choisi, pour le représentant désigné ou pour annuler l'autorisation d'un représentant actuel. Pour en savoir plus sur les deux niveaux d'autorisation, lisez les instructions de la partie 3.

Une fois rempli, envoyez ce formulaire à votre centre fiscal (voir les instructions). Vous pouvez également consulter, donner ou annuler une autorisation en ligne en utilisant « Mon dossier d'entreprise » à www.arc.gc.ca/mondossierentreprise. Les représentants peuvent gérer leurs propres autorisations à www.arc.gc.ca/représentants.

N'utilisez pas ce formulaire si :

- vous êtes une institution financière désignée particulière (IFDP) aux fins de la TPS/TVH ou aux fins de la TVQ, ou les deux;
- vous avez un compte de programme RT qui contient des renseignements concernant la TVQ.

Utilisez plutôt le formulaire RC7259, *Consentement de l'entreprise pour les institutions financières désignées particulières*. Pour en savoir plus, y compris la définition de IFDP pour la TPS/TVH et aux fins de la TVQ, allez à www.arc.gc.ca/ifdp. Si vous avez besoin d'aide pour établir quel formulaire utiliser, composez le 1-855-666-5166.

- Partie 1 – Renseignements sur l'entreprise

Remplissez cette partie pour identifier votre entreprise. Vous devez remplir tous les champs.

Nom de l'entreprise : ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	Numéro d'entreprise (NE) 134826734
------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------

- Partie 2 – Autoriser un représentant

Remplissez (a) ou (b).

(a) Autoriser l'accès par téléphone, par télécopieur et par la poste

Si vous donnez l'autorisation à un particulier, inscrivez son nom au complet. Si vous donnez l'autorisation à une entreprise, inscrivez son nom et son NE. Si vous voulez que nous fassions affaire avec un particulier désigné de cette entreprise, inscrivez son nom ainsi que le nom et le NE de l'entreprise. Si vous n'identifiez pas un particulier de l'entreprise, vous autorisez alors l'ARC à faire affaire avec tout particulier de cette entreprise.

Remarque : Si vous autorisez un représentant (particulier, groupe ou entreprise), fournissez son numéro de téléphone.

Nom du particulier : _____ Numéro de téléphone : (514) 845-9253 Poste : _____

Nom de l'entreprise : MAZARS HAREL DROUIN NE : _____

ou

(b) Autoriser l'accès en ligne (qui comprend l'accès par téléphone, par télécopieur et par la poste)

Vous pouvez autoriser votre représentant à faire affaire avec nous au moyen de notre service en ligne pour les représentants. Le particulier, le groupe ou l'entreprise que vous autorisez doit d'abord s'inscrire à notre service en ligne « Représenter un client » à www.arc.gc.ca/représentants avant que vous puissiez lui autoriser l'accès en ligne. Notre service en ligne n'a pas l'option qui permet de choisir un exercice en particulier donc votre représentant aura accès à tous les exercices.

Vous devez inscrire tous les renseignements pour seulement l'une des options suivantes :

- le ID Rep, le nom du particulier et leur numéro de téléphone;
- le ID Groupe, le nom du groupe et le numéro de téléphone;
- le NE, le nom de l'entreprise et le numéro de téléphone.

ID Rep : Nom du particulier : _____

ou Numéro de téléphone : _____ Poste : _____

ID Groupe : G Nom du groupe : _____

ou Numéro de téléphone : _____ Poste : _____

NE : 142230986 Nom de l'entreprise : MAZARS HAREL DROUIN S.E.N.C.R.L.

Numéro de téléphone : (514) 845-9253 Poste : _____

- Partie 3 – Sélectionner les comptes de programme, les exercices et le niveau d'autorisation

Sélectionnez les comptes de programme, le niveau d'autorisation et les périodes auxquels le particulier, le groupe ou l'entreprise est autorisé à accéder (identifié dans la partie 2 ci-dessus). Vous pouvez aussi faire en sorte que l'autorisation expire automatiquement en inscrivant une date d'expiration. Pour en savoir plus, lisez la partie 3 des instructions.

Choisissez seulement l'une des trois options suivantes. Cochez une case soit (a), (b) ou (c) et inscrivez les renseignements, si nécessaire.

(a) Le niveau d'autorisation 1 appliqué à tous les comptes de programme et à tous les exercices. L'autorisation du niveau 1 permet à l'ARC de transmettre seulement des renseignements sur vos comptes de programme.

ou Date d'expiration (AAAA-MM-JJ)

(b) Le niveau d'autorisation 2 appliqué à tous les comptes de programme et à tous les exercices. L'autorisation du niveau 2 permet à l'ARC de transmettre des renseignements et d'accepter des changements apportés à vos comptes de programme.

ou Date d'expiration (AAAA-MM-JJ)

(c) Comptes de programme précis. L'autorisation s'applique seulement aux comptes de programme, aux niveaux d'autorisation et aux exercices que vous choisissez. Si vous choisissez cette option, vous devez remplir la partie « Détails des comptes de programme et exercices ».

- Partie 3 – Sélectionner les comptes de programme, les exercices et le niveau d'autorisation (suite)

Détails des comptes de programme et exercices

Remplissez cette section **seulement** si vous avez coché la case (c).

Vous **devez** fournir au moins un identificateur de programme et remplir la rangée (lisez les instructions pour la partie 3).

1. Inscrivez un identificateur de programme à deux lettres de la liste des comptes de programme acceptés.
2. Choisissez une option. Soit cochez la case « Tous les numéros de référence » pour cet identificateur de programme soit inscrivez un numéro de référence précis.
3. Inscrivez le niveau d'autorisation. Cochez soit la case « Niveau d'autorisation 1 » pour permettre à l'ARC de transmettre **seulement** des renseignements soit la case « Niveau d'autorisation 2 » pour lui permettre de transmettre des renseignements et d'accepter des changements apportés à votre compte de programme.
4. Choisissez une option. Soit cochez la case « Tous les exercices » pour permettre un accès illimité à tous les exercices soit indiquez un exercice en particulier. Si vous choisissez l'option (b) de la partie 2 pour l'accès en ligne, l'autorisation d'un exercice en particulier **ne sera pas disponible**.
5. **Facultatif.** Vous pouvez aussi entrer une date d'expiration pour annuler automatiquement une autorisation.

Pour ajouter d'autres autorisations ou si vous avez plus de quatre comptes de programme, remplissez d'autres formulaires RC59.

Identificateur de programme (deux lettres)	Tous les numéros de référence	ou	Numéro de référence précis (quatre derniers chiffres)	Niveau d'autorisation (cochez 1 ou 2)		Tous les exercices	ou	Exercice en particulier (non disponible pour l'accès en ligne) Fin d'année (AAAA-MM-JJ)	Date d'expiration (AAAA-MM-JJ)
				1	2				
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	ou	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ou	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	ou	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ou	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	ou	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ou	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	ou	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ou	<input type="text"/>	<input type="text"/>

- Partie 4 – Faire annuler une ou plusieurs autorisations

Remplissez cette section **seulement** pour faire annuler des autorisations. Pour en savoir plus, lisez les instruction pour la partie 4.

- A. Annuler toutes les autorisations pour tous les comptes.
- B. Annuler toutes les autorisations, seulement pour le particulier, le groupe ou l'entreprise identifiée ci-dessous.
- C. Annuler toutes les autorisations pour ce compte de programme :
Identificateur de programme : Numéro de référence :
- D. Annuler l'autorisation pour le particulier, le groupe ou l'entreprise identifié ci-dessous pour ce compte de programme :
Identificateur de programme : Numéro de référence :

ID Rep : Nom du particulier : _____
ou
ID Group : G Nom du groupe : _____
ou
NE : Nom de l'entreprise : _____

- Partie 5 – Attestation

Vous devez **signer et dater** ce formulaire. L'ARC doit recevoir ce formulaire dans les six mois suivant la date à laquelle il a été signé sinon il ne sera pas traité. Seul un particulier autorisé de l'entreprise peut signer ce formulaire. Il s'agit d'un propriétaire, d'un associé d'une société de personnes, d'un administrateur de sociétés, d'un agent d'un organisme à but non lucratif, un fiduciaire d'une succession ou un particulier avec délégation de pouvoir. Un représentant autorisé ne peut pas signer ce formulaire à moins qu'il ait une délégation de pouvoir. Si le nom du particulier qui signe ce formulaire ne correspond pas exactement aux renseignements des dossiers de l'ARC, ce formulaire ne sera pas traité. Les formulaires qui ne peuvent pas être traités, pour une raison quelconque, seront renvoyés à l'entreprise. Le fait que l'ARC ait des renseignements complets et valides de votre entreprise lui permet de mieux vous servir.

En signant et en datant ce formulaire, vous autorisez l'ARC à faire affaire avec le particulier, le groupe, ou l'entreprise figurant à la partie 2 de ce formulaire selon le niveau d'autorisation que vous avez consenti à la partie 3 ou à annuler le consentement indiqué à la partie 4. Nous pouvons vous contacter pour confirmer les renseignements que vous nous avez fournis. Pour en savoir plus, voir les instructions pour la partie 5.

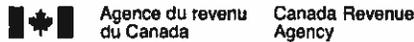
Le particulier qui signe cette partie est :

- un propriétaire un administrateur de sociétés un fiduciaire d'une succession
 un associé d'une société de personnes un agent d'un organisme à but non lucratif un délégataire

Prénom : HADRIEN Nom de famille : DAIGNEAULT-ROY
Titre : RESPONSABLE GÉNÉRAL Numéro de téléphone : (514) 982-0496 Poste : _____

J'atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Signature : Date (AAAA-MM-JJ) : 2015-10-01



Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (OSBL)

- Cette déclaration est pour :
 - les organismes sans but lucratif désignés à l'alinéa 149(1)) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*;
 - les organismes désignés à l'alinéa 149(1)e) de la Loi (c'est-à-dire les organisations agricoles, les *boards of trade* ou les chambres de commerce).
- Ces organismes doivent produire la présente déclaration s'ils répondent à l'un des critères suivants :
 - ils ont reçu ou étaient en droit de recevoir pendant l'exercice des dividendes imposables, des intérêts, des loyers ou des redevances d'une valeur totale de plus de 10 000 \$;
 - la valeur totale de leurs biens était de plus de 200 000 \$ à la fin de l'exercice précédent;
 - ils devaient produire la déclaration pour un exercice précédent.
- Pour savoir si l'organisme que vous représentez doit remplir la déclaration, consultez le T4117, *Guide d'impôt pour la déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (OSBL)*.
- Envoyez votre déclaration au : Centre de technologie d'Ottawa, 875, chemin Heron, Ottawa ON K1A 1A2

N'inscrivez rien ici

Section 1 – Identification

Exercice	Année	Mois	Jour	au	Année	Mois	Jour	Numéro d'entreprise, s'il y a lieu
du	2014-07-01				2015-06-30			13482 6734 RC0001
Nom de l'organisme								Numéro de fiducie (T3), s'il y a lieu
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECV)								
Adresse								Est-ce la dernière déclaration de l'organisme? Si oui, annexez une explication.
255, ONTARIO EST LOCAL A-385								1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/>
Ville				Province		Code postal		Genre d'organisme (Reportez-vous au guide T4117)
MONTRÉAL				QC		H2X 1X6		4
Nom et poste de la personne responsable								Numéro de téléphone
HADRIEN DAIGNEAULT-ROY RESPONSABLE GÉNÉRAL								(514) 982-0496

Section 2 – Sommes reçues pendant l'exercice

Cotisations et droits d'adhésion	100	251 680	
Subventions et paiements des gouvernements (fédéral, provincial ou municipal)	101		
Intérêts, dividendes imposables, loyers et redevances	102		
Produit de disposition d'immobilisations	103		
Ventes et recettes brutes provenant d'activités de l'organisme	104	770 140	
Dons	105		
Autres sommes reçues (précisez) <u>livres usagés, photo</u>	106	38 422	
Total des sommes reçues (additionnez les lignes 100 à 106)	107	1 060 242	1 060 242

Section 3 – État de l'actif et du passif à la fin de l'exercice

Actif			
Méthode utilisée pour calculer les éléments d'actif	<u>EXERCICE</u>		
Encaisse et placements à court terme	108	76 308	
Montants à recevoir des membres	109		
Montants à recevoir d'autres personnes (sommes non incluses à la ligne 109)	110	2 061	
Frais payés d'avance	111	2 195	
Stocks	112	5 125	
Placements à long terme	113		
Immobilisations	114	5 367	
Autres éléments d'actif (précisez)	115		
Total de l'actif (additionnez les lignes 108 à 115)	116	91 056	91 056
Passif			
Sommes dues aux membres de l'organisme	117		
Sommes dues à toute autre personne (précisez) <u>crédoeurs/percus av</u>	118	132 047	
Total du passif (additionnez les lignes 117 et 118)	119	132 047	132 047

Section 4 – Rémunération

Total de la rémunération et des avantages sociaux versés à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisme	120	228 240
Total de la rémunération et des avantages sociaux versés aux employés et dirigeants membres de l'organisme	121	0
Autres paiements à des membres (précisez)	122	0
Nombre de membres dans l'organisme		0
Nombre de membres ayant touché une rémunération ou d'autres sommes		0

Section 5 – Activités de l'organisme

Décrivez brièvement les activités de l'organisme. Si c'est la première année pour laquelle vous produisez cette déclaration, joignez une copie de la déclaration de mission de l'organisme.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'organisme mène-t-il des activités à l'extérieur du Canada? 1 Oui 2 Non

Si oui, précisez à quel endroit :

Section 6 – Lieu de conservation des livres et des registres

Ne remplissez pas cette section si l'information correspond à celle de la Section 1.

Nom de la personne responsable
HADRIEN DAIGNEAULT-ROY

Adresse

255, ONTARIO EST LOCAL A-385

Ville MONTRÉAL	Province QC	Code postal H2X 1X6	Numéro de téléphone (514) 982-0496
-------------------	----------------	------------------------	---------------------------------------

Section 7 – Attestation

J'atteste que les renseignements fournis dans cette déclaration et sur tous les feuillets connexes sont exacts et complets.

HADRIEN DAIGNEAULT-ROY

Nom de la personne autorisée

RESPONSABLE GÉNÉRAL

Position

2015-10-01

Signature de la personne autorisée

Date (AAAA/MM/JJ)

Langue de correspondance
Indiquer la langue de votre choix

1 Français
French

Language of correspondence
Indicate the language of your choice

2 English
Anglais

Loi sur la protection des renseignements personnels, fichiers de renseignements personnels, ARC PPU 047



Déclaration de renseignements des sociétés pour la transmission électronique

- Vous devez remplir cette déclaration pour chaque déclaration de revenus des sociétés T2 initiale et modifiée transmise par voie électronique à l'Agence du revenu du Canada (ARC) en votre nom.
- En remplissant la partie 2 et en signant la partie 3, vous reconnaissez que, selon la Loi de l'impôt sur le revenu, vous devez conserver tous les documents utilisés pour remplir votre déclaration de revenus des sociétés et nous les fournir sur demande.
- La partie 4 doit être remplie par vous ou par le spécialiste en transmission qui transmet votre déclaration de revenus des sociétés.
- Donnez l'original signé de cette déclaration au spécialiste en transmission et conservez en une copie dans vos dossiers pendant six ans.
- N'envoyez pas ce formulaire à l'ARC à moins que nous vous le demandions.
- Nous sommes responsables de la confidentialité de vos renseignements fiscaux produits par voie électronique seulement après que nous les avons acceptés.

Conservez cette déclaration dans vos dossiers. Ne l'envoyez pas à moins que nous vous la demandions.

Partie 1 – Identification

Nom de la société ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)		Numéro d'entreprise 13482 6734 RC0001	
Année d'imposition ▶	De	À	Est-ce une déclaration modifiée? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
	A M J	A M J	
	2014-07-01	2015-06-30	

Partie 2 – Déclaration

Inscrivez les montants suivants, tels qu'ils figurent, selon le cas, dans votre déclaration de revenus des sociétés pour l'année d'imposition mentionnée ci-dessus :

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF (ligne 300)	-62 404
Impôt de la partie I à payer (ligne 700)	
Surtaxe de la partie II à payer (ligne 708)	
Impôt de la partie III.1 à payer (ligne 710)	
Impôt de la partie IV à payer (ligne 712)	
Impôt de la partie IV.1 à payer (ligne 716)	
Impôt de la partie VI à payer (ligne 720)	
Impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724)	
Impôt de la partie XIV à payer (ligne 728)	
Impôt provincial ou territorial net à payer (ligne 760)	

Partie 3 – Attestation et autorisation

Je, DAIGNEAULT-ROY HADRIEN RESPONSABLE GÉNÉRAL

Nom en lettres moulées Prénom en lettres moulées Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné la déclaration de revenus T2 de la société, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis dans la déclaration T2 et cette déclaration de renseignements T183 Corp sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

J'autorise le spécialiste en transmission indiqué dans la partie 4 à transmettre par voie électronique la déclaration de revenus de la société indiquée dans la partie 1 et à modifier les renseignements produits initialement en réponse à toute erreur décelée par l'Agence du revenu du Canada. Cette autorisation expire lorsque le ministre du Revenu national accepte la déclaration transmise par voie électronique telle que produite.

2015-10-01 (514) 982-0496

Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société Numéro de téléphone

Partie 4 – Identification du spécialiste en transmission

Le spécialiste en transmission nommé ci-dessous a transmis par voie électronique la déclaration de revenus de la société indiquée dans la partie 1.

Nom de la personne ou de l'entreprise MAZARS HAREL DROUIN S.E.N.C.R.L.	Numéro du déclarant par voie électronique B4032
----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

T2 – Déclaration de revenus des sociétés

EXONÉRÉE D'IMPÔT

Utilisez ce formulaire comme déclaration de revenus fédérale et provinciale ou territoriale, sauf si la société est située au Québec ou en Alberta. Si la société est située dans l'une de ces provinces, vous devez produire une déclaration de revenus provinciale distincte.

Les renvois législatifs mentionnés dans cette déclaration visent la *Loi de l'impôt sur le revenu* et le *Règlement de l'impôt sur le revenu fédéraux*. Il se peut que cette déclaration tienne compte de modifications qui n'avaient pas été adoptées au moment de la publication.

Faites parvenir une copie dûment remplie de cette déclaration, y compris les annexes et l'*Index général des renseignements financiers (IGRF)*, à votre centre fiscal ou bureau des services fiscaux. Vous devez produire la déclaration dans les six mois suivant la fin de l'année d'imposition de la société.

Pour en savoir plus, visitez le www.arc.gc.ca ou consultez le guide T4012, *Guide T2 - Déclaration de revenus des sociétés*.

055 N'inscrivez rien ici

Identification Numéro d'entreprise (NE) 001 13482 6734 RC0001	
Nom de la société 002 ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AK)	Quelle est l'année d'imposition visée par cette déclaration? Début de l'année d'imposition 060 2014-07-01 Fin de l'année d'imposition 061 2015-06-30 AAAA MM JJ AAAA MM JJ
Adresse du siège social L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 010 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> (Si oui, remplissez les lignes 011 à 018.) 011 255 ONTARIO EST, LOCAL A-385 012 Ville Province, territoire ou État 015 MONTRÉAL 016 QC Pays (autre que le Canada) Code postal 017 018 H2X 1X6	Y a-t-il eu acquisition de contrôle visée par le paragraphe 249(4) depuis le début de l'année d'imposition inscrit à la ligne 060? 063 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, donnez la date d'acquisition de contrôle 065 AAAA MM JJ
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du siège social) L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 020 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> (Si oui, remplissez les lignes 021 à 028.) 021 a/s de 022 255, ONTARIO EST LOCAL A-385 023 Ville Province, territoire ou État 025 MONTRÉAL 026 QC Pays (autre que le Canada) Code postal 027 028 H2X 1X6	La date à la ligne 061 est-elle une fin d'année d'imposition réputée selon le paragraphe 249(3.1)? 066 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> S'agit-il d'une société professionnelle associée d'une société de personnes? 067 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> Est-ce la première année pour laquelle une déclaration est produite après une : constitution en société? 070 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> fusion? 071 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez les lignes 030 à 038 et joignez l'annexe 24.
Emplacement des livres comptables (s'il diffère de celui du siège social) L'emplacement des livres comptables a-t-il changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? 030 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> (Si oui, remplissez les lignes 031 à 038.) 031 032 255, ONTARIO EST LOCAL A-385 Ville Province, territoire ou État 035 MONTRÉAL 036 QC Pays (autre que le Canada) Code postal 037 038 H2X 1X6	Y a-t-il eu liquidation d'une filiale selon l'article 88 durant l'année d'imposition courante? 072 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez et joignez l'annexe 24. Est-ce la dernière année d'imposition avant une fusion? 076 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> Est-ce la dernière déclaration jusqu'à la dissolution de la société? 078 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> Si un choix a été fait selon l'article 261, inscrivez la monnaie fonctionnelle utilisée 079
040 Genre de société à la fin de l'année d'imposition 1 <input type="checkbox"/> Société privée sous contrôle canadien (SPCC) 4 <input type="checkbox"/> Société contrôlée par une société publique 2 <input type="checkbox"/> Autre société privée 5 <input checked="" type="checkbox"/> Autre société (précisez, ci-dessous) 3 <input type="checkbox"/> Société publique <u>SANS BUT LUCRATIF</u>	La société est-elle résidente du Canada? 080 1 Oui <input checked="" type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> Si non, indiquez le pays de résidence à la ligne 081 et remplissez et joignez l'annexe 97. 081 Est-ce que la société non-résidente demande une exonération d'impôt selon une convention fiscale? 082 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, remplissez et joignez l'annexe 91.
Si le genre de société a changé durant l'année d'imposition, indiquez la date d'entrée en vigueur du changement 043 AAAA MM JJ	Si la société est exonérée selon l'article 149, cochez une des cases suivantes : 085 1 <input checked="" type="checkbox"/> Exonérée selon l'alinéa 149(1)e) ou f) 2 <input type="checkbox"/> Exonérée selon l'alinéa 149(1)j) 3 <input type="checkbox"/> Exonérée selon l'alinéa 149(1)l) 4 <input type="checkbox"/> Exonérée selon un autre alinéa de l'article 149
N'inscrivez rien ici	
095	096
898	

Annexes et formulaires à joindre

Renseignements des états financiers : utilisez les annexes 100, 125 et 141 de l'IGRF.

Annexes – Répondez aux questions suivantes. Pour chaque réponse affirmative, joignez l'annexe indiquée, à moins d'avis contraire.

	Oui	annexe
La société est-elle liée à une autre société?	<input type="checkbox"/>	9
La société est-elle une SPCC associée?	<input type="checkbox"/>	23
La société est-elle une SPCC associée qui demande la limite de dépenses?	<input type="checkbox"/>	49
La société a-t-elle au moins un actionnaire non-résident qui détient des actions avec droit de vote?	<input type="checkbox"/>	19
La société a-t-elle effectué des opérations, y compris des transferts selon l'article 85, avec ses actionnaires, ses cadres ou ses employés, sauf les opérations effectuées dans le cours normal des activités de l'entreprise? N'incluez pas les opérations avec lien de dépendance effectuées avec des non-résidents	<input type="checkbox"/>	11
Si vous avez répondu oui à la question ci-dessus et que l'opération a été effectuée entre sociétés ayant un lien de dépendance, la société cédante a-t-elle disposé de la totalité ou presque des biens en faveur de la société cessionnaire?	<input type="checkbox"/>	44
La société a-t-elle versé des redevances, des honoraires de gestion ou d'autres paiements semblables à des résidents du Canada?	<input type="checkbox"/>	14
La société demande-t-elle une déduction pour les paiements versés à un régime de prestations aux employés?	<input type="checkbox"/>	15
La société déduit-elle une perte ou une somme relative à un abri fiscal?	<input type="checkbox"/>	T5004
La société est-elle associée d'une société de personnes à laquelle un numéro de compte a été attribué?	<input type="checkbox"/>	T5013
La société, une société étrangère affiliée contrôlée par la société, une autre société ou une fiducie avec laquelle la société avait un lien de dépendance a-t-elle eu un droit de bénéficiaire sur une fiducie non-résidente à pouvoir discrétionnaire (sans tenir compte de l'article 94)?	<input type="checkbox"/>	22
La société détenait-elle des actions dans une ou plusieurs sociétés étrangères affiliées durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	25
La société a-t-elle fait des paiements à des non-résidents du Canada selon les paragraphes 202(1) et/ou 105(1) du Règlement de l'impôt sur le revenu fédéral?	<input type="checkbox"/>	29
La société a-t-elle plus de 1 000 000 \$ d'opérations à déclarer avec des non-résidents avec lesquels elle a un lien de dépendance?	<input type="checkbox"/>	T106
Pour les sociétés privées : la société a-t-elle au moins un actionnaire qui détient 10 % ou plus des actions ordinaires et/ou privilégiées de la société?	<input type="checkbox"/>	50
La société a-t-elle fait des paiements ou reçu des montants provenant d'une convention de retraite au cours de l'année?	<input type="checkbox"/>	
La société a-t-elle gagné un revenu d'au moins une page ou un site Web sur Internet?	<input type="checkbox"/>	88
Le revenu net (perte nette) indiqué dans les états financiers diffère-t-il du revenu net (perte nette) pour l'impôt sur le revenu?	<input checked="" type="checkbox"/>	1
La société a-t-elle fait des dons de bienfaisance, des dons à l'État, des dons de biens culturels, écosensibles ou de médicaments?	<input type="checkbox"/>	2
La société a-t-elle reçu des dividendes ou payé des dividendes imposables pour un remboursement au titre de dividendes?	<input type="checkbox"/>	3
La société déduit-elle des pertes quelconques?	<input type="checkbox"/>	4
La société demande-t-elle un crédit d'impôt provincial ou territorial ou a-t-elle un établissement stable dans plus d'une administration?	<input type="checkbox"/>	5
La société a-t-elle réalisé des gains en capital ou subi des pertes en capital durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	6
(i) La société demande-t-elle la déduction accordée aux petites entreprises et déclare-t-elle des revenus tirés de : a) biens (autres que les dividendes déductibles à la ligne 320), b) une société de personnes, c) une entreprise à l'étranger ou d) une entreprise de prestation de services personnels; ou (ii) la société a-t-elle inscrit un revenu de placement total à la ligne 440?	<input type="checkbox"/>	7
La société a-t-elle des biens qui donnent droit à la déduction pour amortissement?	<input type="checkbox"/>	8
La société a-t-elle des biens qui sont des immobilisations admissibles?	<input type="checkbox"/>	10
La société demande-t-elle des déductions pour ressources?	<input type="checkbox"/>	12
La société demande-t-elle des réserves déductibles (autres que la provision transitoire selon l'article 34.2)?	<input type="checkbox"/>	13
La société demande-t-elle une déduction pour ristournes?	<input type="checkbox"/>	16
La société est-elle une caisse de crédit qui demande une déduction pour répartitions proportionnelles à l'importance des emprunts ou un crédit supplémentaire pour caisses de crédit?	<input type="checkbox"/>	17
La société est-elle une société de placement ou une société de placement à capital variable?	<input type="checkbox"/>	18
La société a-t-elle exploité une entreprise au Canada pendant qu'elle était une société non-résidente?	<input type="checkbox"/>	20
La société demande-t-elle un crédit fédéral ou provincial pour impôt étranger ou pour impôt sur les opérations forestières?	<input type="checkbox"/>	21
La société a-t-elle des bénéfices de fabrication et de transformation au Canada?	<input type="checkbox"/>	27
La société demande-t-elle un crédit d'impôt à l'investissement?	<input type="checkbox"/>	31
La société demande-t-elle une déduction pour des dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE)?	<input type="checkbox"/>	T661
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada d'une société et de ses sociétés liées est de plus de 10 000 000 \$?	<input type="checkbox"/>	33/34/35
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada d'une société et de ses sociétés associées est de plus de 10 000 000 \$?	<input type="checkbox"/>	
La société demande-t-elle un crédit de surtaxe?	<input type="checkbox"/>	37
La société est-elle assujettie à l'impôt brut de la partie VI sur le capital des institutions financières?	<input type="checkbox"/>	38
La société demande-t-elle un crédit d'impôt de la partie I?	<input type="checkbox"/>	42
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie IV.1 sur les dividendes reçus sur des actions privilégiées ou à l'impôt de la partie VI.1 sur les dividendes payés?	<input type="checkbox"/>	43
La société a-t-elle conclu un accord concernant l'obligation de payer l'impôt de la partie VI.1?	<input type="checkbox"/>	45
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie II, c.-à-d. à la surtaxe des fabricants de tabac?	<input type="checkbox"/>	46
Pour les institutions financières : la société est-elle membre d'un groupe lié d'institutions financières dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt brut de la partie VI?	<input type="checkbox"/>	39
La société demande-t-elle un remboursement du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne?	<input type="checkbox"/>	T1131
La société demande-t-elle un remboursement du crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique?	<input type="checkbox"/>	T1177
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie XIII.1? (Démontrez vos calculs sur une feuille que vous intitulerez Annexe 92.)	<input type="checkbox"/>	92

Annexes et formulaires à joindre – suite de la page 2

	Oui	annexe
La société a-t-elle été affiliée à des sociétés étrangères durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/> 271	T1134
La société a-t-elle détenu, au cours de l'année, des biens étrangers déterminés dont le coût indiqué a dépassé 100 000 \$?	<input type="checkbox"/> 259	T1135
La société a-t-elle transféré ou prêté des biens à une fiducie non-résidente?	<input type="checkbox"/> 260	T1141
La société a-t-elle reçu, au cours de l'année, un intérêt dans une fiducie non-résidente ou a-t-elle été débitrice d'une telle fiducie?	<input type="checkbox"/> 261	T1142
La société a-t-elle une convention pour attribuer de l'aide pour la RS&DE effectuée au Canada?	<input type="checkbox"/> 262	T1145
La société a-t-elle une convention pour transférer des dépenses admissibles engagées dans le cadre de contrats de RS&DE?	<input type="checkbox"/> 263	T1146
La société a-t-elle une convention avec des sociétés associées pour attribuer les salaires d'employés déterminés pour la RS&DE?	<input type="checkbox"/> 264	T1174
La société a-t-elle payé des dividendes imposables (autres que des dividendes sur les gains en capital) durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/> 265	55
La société a-t-elle fait un choix selon le paragraphe 89(11) de ne pas être une SPCC?	<input type="checkbox"/> 266	T2002
La société a-t-elle révoqué un choix précédent fait selon le paragraphe 89(11)?	<input type="checkbox"/> 267	T2002
La société [SPCC ou compagnie d'assurance dépôts (CAD)] a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux général (CRTG) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/> 268	53
La société (autre qu'une SPCC ou CAD) a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux réduit (CRTR) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/> 269	54

Renseignements supplémentaires

La société a-t-elle utilisé les normes internationales d'information financière (IFRS) dans la préparation de ses états financiers? 270 1 Oui 2 Non

La société est-elle inactive? 280 1 Oui 2 Non

Quelle est la principale activité productive de recettes commerciales de la société? 713990 Tous les autres services de divertissement et de loisirs

Précisez les principaux produits qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits, ou les services fournis. 284 SERVICES AUX MEMBRES-ASSOCIATION ETUDIANTE 285 100,000 %

Indiquez le pourcentage approximatif que chaque produit ou service représente par rapport au total des recettes. 286 _____ 287 _____ %

288 _____ 289 _____ %

La société a-t-elle immigré au Canada au cours de l'année d'imposition? 291 1 Oui 2 Non

La société a-t-elle émigré du Canada au cours de l'année d'imposition? 292 1 Oui 2 Non

Désirez-vous verser des acomptes provisionnels trimestriels, si vous êtes admissible? 293 1 Oui 2 Non

Si la société était admissible à verser des acomptes provisionnels trimestriels pour une partie de l'année d'imposition, indiquez la date à partir de laquelle la société n'était plus admissible 294 AAAA MM JJ

Si l'activité principale de votre société est la construction, avez-vous eu des sous-traitants pendant l'année d'imposition? 295 1 Oui 2 Non

Revenu imposable

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF 300 -62 404 A

Moins : Dons de bienfaisance (annexe 2) 311 _____

Dons à l'État (annexe 2) 312 _____

Dons de biens culturels (annexe 2) 313 _____

Dons de biens écosensibles (annexe 2) 314 _____

Dons de médicaments (annexe 2) 315 _____

Dividendes imposables déductibles selon les articles 112 ou 113 ou le paragraphe 138(6) (annexe 3) 320 _____

Déduction de l'impôt de la partie VI.1* 325 _____

Pertes autres que des pertes en capital des années d'imposition précédentes (annexe 4) 331 _____

Pertes en capital nettes des années d'imposition précédentes (annexe 4) 332 _____

Pertes agricoles restreintes des années d'imposition précédentes (annexe 4) 333 _____

Pertes agricoles des années d'imposition précédentes (annexe 4) 334 _____

Pertes comme commanditaire des années d'imposition précédentes (annexe 4) 335 _____

Gains en capital imposables ou dividendes imposables répartis par une caisse de crédit centrale 340 _____

Actions de prospecteur ou de commanditaire en prospection 350 _____

Total partiel _____ B

Total partiel (montant A moins montant B) (si négatif, inscrivez « 0 ») _____ C

Plus : Ajouts selon l'article 110.5 ou le sous-alinéa 115(1)a)(vii) 355 _____ D

Revenu imposable (montant C plus montant D) 360 _____

Revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)t) 370 _____

Revenu imposable pour les sociétés ayant un revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)t) (ligne 360 moins ligne 370) _____ Z

* Ce montant est égal à 3,5 fois l'impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724, page 8).

Déduction accordée aux petites entreprises

Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien (SPCC)

Revenu provenant d'une entreprise exploitée activement au Canada (annexe 7)	400	A
Revenu imposable de la ligne 360 (page 3), moins 100/28 3,57143 du montant de la ligne 632* (page 7), moins 4 fois le montant de la ligne 636** (page 7), et moins tout montant exonéré de l'impôt de la partie I selon une loi fédérale	405	B
Plafond des affaires (lisez les remarques 1 et 2 ci-dessous)	410	C

Remarques :

1. S'il s'agit d'une SPCC qui n'était pas associée, inscrivez 500 000 \$. Toutefois, si l'année d'imposition de la société compte moins de 51 semaines, multipliez ce montant par le nombre de jours dans l'année d'imposition divisé par 365. Inscrivez le résultat à la ligne 410.
2. Si la SPCC était associée à d'autres sociétés, utilisez l'annexe 23 pour calculer le montant à inscrire à la ligne 410.

Réduction du plafond des affaires :

Montant C	x	415 ***	D	=	11 250	E
Plafond des affaires réduit (montant C moins montant E) (si négatif, inscrivez « 0 »)					425	F

Déduction accordée aux petites entreprises

Le moins élevé des montants A, B, C ou F	x	17 % =	430	G
------------------------------------------	---	--------	-----	---

Inscrivez le montant G à la ligne I, page 7.

* Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 632, sans tenir compte de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des SPCC (ligne 604) ni des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger qui s'applique au revenu d'entreprise et qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

***** Les grandes sociétés**

- Si la société n'était pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante et qu'elle ne l'était pas dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition précédente moins 10 000 000 \$) x 0,225 %.
- Si la société n'est pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, mais qu'elle l'était dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition courante moins 10 000 000 \$) x 0,225 %.
- Si la société est associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, lisez les règles spéciales indiquées à l'annexe 23.

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien

Société privée sous contrôle canadien pendant toute l'année d'imposition

Revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas)	_____	A
Montant le moins élevé : V ou Y (ligne Z1) de la section 9 de l'annexe 27	_____	B
Montant QQ de la section 13 de l'annexe 27	_____	C
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	432 _____	D
Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant F, annexe 17)	_____	E
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 425 (page 4)	_____	F
Revenu de placement total (ligne 440, page 6)*	_____	G
Total partiel (additionnez les montants B à G)	=====▶	H
Montant A moins montant H (si négatif, inscrivez « 0 »)	=====	I
Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien – Montant I multiplié par	13 %	J

Inscrivez le montant J à la ligne 638, page 7.

* Sauf pour une société qui est, tout au long de l'année, une société coopérative [selon le paragraphe 136(2)] ou une caisse de crédit.

Réduction d'impôt générale

Ne remplissez pas cette section si vous êtes une société privée sous contrôle canadien, une société de placement, une société de placement hypothécaire, une société de placement à capital variable ou une société qui a un revenu imposable non assujéti au taux d'impôt de 38 %.

Revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas)	_____	K
Montant le moins élevé : V ou Y (ligne Z1) de la section 9 de l'annexe 27	_____	L
Montant QQ de la section 13 de l'annexe 27	_____	M
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	434 _____	N
Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant F, annexe 17)	_____	O
Total partiel (additionnez les montants L à O)	=====▶	P
Montant K moins montant P (si négatif, inscrivez « 0 »)	=====	Q
Réduction d'impôt générale – Montant Q multiplié par	13 %	R

Inscrivez le montant R à la ligne 639, page 7.

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I

Société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition

Revenu de placement total **440** x 26 2 / 3 % = A
(annexe 7)

Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 7) B

Moins :

Revenu de placement étranger **445** x 9 1 / 3 % = C
(annexe 7) (si négatif, inscrivez « 0 ») D

Montant A moins montant D (si négatif, inscrivez « 0 ») E

Revenu imposable (ligne 360, page 3) F

Moins :

Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 425 (page 4) G

Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 7) x 100 / 35 = H

Crédit pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (ligne 636, page 7) x 4 = I

Total partiel J
..... K
x 26 2 / 3 % = L

Impôt de la partie I à payer moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (ligne 700 moins ligne 780, page 8) M

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I – Montant le moins élevé : E, L ou M **450** N

Impôt en main remboursable au titre de dividendes

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition précédente .. **460** ..

Moins : remboursement au titre de dividendes pour l'année d'imposition précédente **465** O

Plus le total des montants suivants :

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (ligne 450 ci-dessus) P

Total de l'impôt de la partie IV à payer (annexe 3) Q

Montant net de l'impôt en main remboursable au titre de dividendes transféré d'une société remplacée après une fusion ou la liquidation d'une filiale **480** R

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition – Montant O plus montant R **485**

Remboursement au titre de dividendes

Société privée ou assujettie au moment du paiement des dividendes imposables dans l'année d'imposition

Dividendes imposables payés dans l'année d'imposition (ligne 460, page 2 de l'annexe 3) ... x 1 / 3 = S

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition (ligne 485 ci-dessus) T

Remboursement au titre de dividendes – Montant le moins élevé : S ou T U

Inscrivez le montant U à la ligne 784, page 8.

Impôt de la partie I

Montant de base de l'impôt de la partie I : revenu imposable de la page 3 (ligne 360 ou montant Z, selon le cas) multiplié par 38 %	550	A
Récupération du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	602	B
Calcul de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) (pour les sociétés qui, durant toute l'année d'imposition, étaient des SPCC)		
Revenu de placement total (ligne 440, page 6)		C
Revenu imposable (ligne 360, page 3)		D
Moins : Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 425 (page 4)		E
Montant net (montant D moins montant E)		F
Impôt remboursable sur le revenu de placement pour les sociétés privées sous contrôle canadien : 6 2 / 3 % du montant le moins élevé, montant C ou montant F	604	G
Total partiel (additionnez les montants A, B et G)		H
Moins :		
Déduction accordée aux petites entreprises (ligne 430, page 4)		I
Abattement d'impôt fédéral	608	
Déduction pour bénéfices de fabrication et de transformation (annexe 27)	616	
Déduction pour société de placement	620	
Gains en capital imposés	624	
Déduction supplémentaire – caisses de crédit (annexe 17)	628	
Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (annexe 21)	632	
Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (annexe 21)	636	
Réduction d'impôt générale pour les SPCC (montant J, page 5)	638	
Réduction d'impôt générale (montant R, page 5)	639	
Crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières (annexe 21)	640	
Déduction pour banque canadienne admissible selon l'article 125.21	641	
Crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible	648	
Crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	652	
Total partiel		J
Impôt de la partie I à payer – Montant H moins montant J		K

Inscrivez le montant K à la ligne 700, page 8.

Sommaire de l'impôt et des crédits

Impôt fédéral

Impôt de la partie I à payer (montant K, page 7)	700
Surtaxe de la partie II à payer (annexe 46)	708
Impôt de la partie III.1 à payer (annexe 55)	710
Impôt de la partie IV à payer (annexe 3)	712
Impôt de la partie IV.1 à payer (annexe 43)	716
Impôt de la partie VI à payer (annexe 38)	720
Impôt de la partie VI.1 à payer (annexe 43)	724
Impôt de la partie XIII.1 à payer (annexe 92)	727
Impôt de la partie XIV à payer (annexe 20)	728

Total de l'impôt fédéral _____

Plus l'impôt provincial ou territorial :

Administration provinciale ou territoriale ... **750** QC
(s'il y en a plus d'une, inscrivez « multiples » et remplissez l'annexe 5)

Impôt provincial ou territorial net à payer (sauf Québec et Alberta) **760**
Total de l'impôt à payer **770** _____ **A**

Moins autres crédits :

Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	780
Remboursement au titre de dividendes (montant U, page 6)	784
Remboursement fédéral au titre des gains en capital (annexe 18)	788
Remboursement du crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible	792
Remboursement du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (formulaire T1131)	796
Remboursement du crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (formulaire T1177)	797
Impôt retenu à la source	800
Montant total sur lequel l'impôt a été retenu	801
Remboursement provincial ou territorial au titre des gains en capital (annexe 18)	808
Remboursement des crédits d'impôt provinciaux et territoriaux (annexe 5)	812
Impôt payé par acomptes provisionnels	840
Total des crédits	890

Total de l'impôt à payer **770** _____ **A**

Code de remboursement **894** TROP-PAYÉ _____

Solde (montant A moins montant B) _____ **B**

Demande de dépôt direct

Pour que le remboursement soit déposé directement dans le compte bancaire de la société au Canada, ou pour corriger les renseignements déjà fournis, veuillez fournir les renseignements suivants :

Commencer Corriger les renseignements **910** _____
Numéro de succursale

914 _____ **918** _____
Numéro de l'institution Numéro de compte

Si le résultat est positif, vous avez un **solde impayé**.
Si le résultat est négatif, vous avez un **trop-payé**.
Inscrivez le montant à l'endroit approprié. En général, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée, ni remboursée.

Solde impayé _____

Pour en savoir plus sur les modes de paiement, allez à www.arc.gc.ca/paiements.

Si la société était une société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition, a-t-elle droit au délai d'un mois suivant la date d'exigibilité du solde? **896** 1 Oui 2 Non

Si la déclaration a été préparée par un spécialiste en déclarations moyennant des frais, inscrivez son numéro de TED .. **920** B4032

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Attestation

Je, **950** DAIGNEAULT-ROY **951** HADRIEN **954** RESPONSABLE GÉNÉRAL
Nom en lettres moulées Prénom en lettres moulées Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné cette déclaration, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par cette déclaration est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

955 2015-10-01 **956** (514) 982-0496
Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société Numéro de téléphone

La personne à contacter est-elle la même que le signataire autorisé? Si non, fournissez les renseignements ci-dessous **957** 1 Oui 2 Non

958 _____ **959** _____
Nom en lettres moulées Numéro de téléphone

Langue de correspondance – Language of correspondence

Indiquez votre langue de correspondance en inscrivant 2 pour français ou 1 pour anglais.
Indicate your language of correspondence by entering 2 for French or 1 for English. **990** 1 2

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF

Numéro du formulaire 100

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	13482 6734 RC0001	2015-06-30

Renseignements du bilan

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
--------	-------------	------	----------------	------------------

Actif

	Total de l'actif à court terme	1599 +	85 689	143 640
	Total des immobilisations	2008 +	17 151	11 305
	Total de l'amortissement cumulé des immobilisations	2009 -	11 784	9 592
	Total de l'actif incorporel	2178 +		
	Total de l'amortissement cumulé de l'actif incorporel	2179 -		
	Total de l'actif à long terme	2589 +		
	* Actif détenu en fiducie	2590 +		
	Total de l'actif (poste obligatoire)	2599 =	91 056	145 353

Passif

	Total du passif à court terme	3139 +	132 047	121 748
	Total du passif à long terme	3450 +		
	* Dettes de second rang	3460 +		
	* Sommes détenues en fiducie	3470 +		
	Total du passif (poste obligatoire)	3499 =	132 047	121 748

Capitaux propres

	Total des capitaux propres (poste obligatoire)	3620 +	-40 991	23 605
--	-------------------------------------------------------	---------------	----------------	---------------

	Total du passif et des capitaux propres	3640 =	91 056	145 353
--	------------------------------------------------	---------------	---------------	----------------

Bénéfices non répartis

	Bénéfices non répartis/déficit – fin de l'exercice (poste obligatoire)	3849 =	-40 991	23 605
--	-------------------------------------------------------------------------------	---------------	----------------	---------------

* Poste générique

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Numéro du formulaire 125

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF

Nom de la société ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	Numéro d'entreprise 13482 6734 RC0001	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour 2015-06-30
------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

Renseignements de l'état des résultats

Description	IGRF
Nom commercial	0001
Description de l'activité	0002
Numéro de séquence	0003 01

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
--------	-------------	------	----------------	------------------

Renseignements de l'état des résultats

Total des ventes de biens et services	8089	+		
Coût des ventes	8518	-		
Profit brut/perte brute	8519	=		
Coût des ventes	8518	+		
Total des frais d'exploitation	9367	+	1 124 838	1 175 357
Total des dépenses (poste obligatoire)	9368	=	1 124 838	1 175 357
Total des revenus (poste obligatoire)	8299	+	1 060 242	1 209 738
Total des dépenses (poste obligatoire)	9368	-	1 124 838	1 175 357
Revenu non agricole net	9369	=	-64 596	34 381

Renseignements de l'état du revenu agricole

Total des revenus agricoles (poste obligatoire)	9659	+		
Total des dépenses agricoles (poste obligatoire)	9898	-		
Total des revenus agricoles nets	9899	=		

Revenu net/perte nette avant impôts et éléments extraordinaires	9970	=	-64 596	34 381
----------------------------------------------------------------------------------	-------------	---	----------------	---------------

Total-autres revenus étendus	9998	=		
-----------------------------------------------	-------------	---	--	--

Éléments extraordinaires et revenu (liés à l'annexe 140)

Éléments extraordinaires	9975	-		
Règlements juridiques	9976	-		
Profits/pertes non matérialisés	9980	+		
Éléments inhabituels	9985	-		
Impôts sur le revenu exigibles de l'exercice	9990	-		
Provision pour impôts sur le revenu futurs (différés)	9995	-		
Total-autres revenus étendus	9998	+		
Revenu net/perte nette après impôts et éléments extraordinaires (poste obligatoire)	9999	=	-64 596	34 381

L'INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE UNIQUEMENT À DES FINS FISCALES À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CONTRIBUABLE. ELLE N'A PAS FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION OU D'UN EXAMEN.

Liste de contrôle des notes

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	13482 6734 RC0001	2015-06-30

- Les sections 1, 2 et 3 de cette annexe doivent être remplies de la perspective de la personne (désignée dans ces sections comme le **comptable**) qui a préparé ou établi les états financiers. Si la personne qui prépare la déclaration de revenus n'est pas le comptable tel que mentionné plus haut, elle doit quand même remplir les sections 1, 2, 3 et 4, s'il y a lieu.
- Pour plus de précisions, consultez le guide RC4088, *Index général des renseignements financiers (IGRF)*, et le guide T4012, *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.
- Remplissez cette annexe et joignez-en une copie à votre déclaration T2 avec les autres annexes de l'IGRF.

– Section 1 – Renseignements sur le comptable qui a préparé ou établi les états financiers

Le comptable a-t-il un titre professionnel? 095 1 Oui 2 Non

Le comptable est-il rattaché* à la société? 097 1 Oui 2 Non

Remarque :

Si le comptable n'a aucun titre professionnel ou s'il est rattaché à la société, vous n'avez pas à remplir les sections 2 et 3 de cette annexe. Cependant, vous devez remplir la section 4, s'il y a lieu.

* Une personne est rattachée à une société lorsqu'elle est l'un des suivants : (i) un actionnaire de la société qui possède plus de 10 % des actions ordinaires; (ii) un administrateur, un cadre ou un employé de la société; (iii) une personne ayant un lien de dépendance avec la société.

– Section 2 – Type de participation aux états financiers

Choisissez l'énoncé qui représente le plus haut degré de participation du comptable : 198

Remettre un rapport d'un vérificateur 1

Remettre un rapport de mission d'examen 2

Préparer une mission de compilation 3

– Section 3 – Réserves

Si vous avez choisi 1 ou 2 sous **Type de participation aux états financiers** ci-dessus, répondez à la question suivante :

Le comptable a-t-il formulé une réserve? 099 1 Oui 2 Non

– Section 4 – Autres renseignements

Si vous avez un titre professionnel et n'êtes pas le comptable associé aux états financiers dans la section 1 ci-dessus, choisissez une des options suivantes : 110

Vous avez préparé la déclaration de revenus (les états financiers ont été préparés par le client) 1

Vous avez préparé la déclaration de revenus et l'information financière qu'elle contient (les états financiers n'ont pas été préparés) 2

Des notes afférentes aux états financiers ont-elles été préparées? 101 1 Oui 2 Non

Si vous avez répondu oui à la ligne 101, répondez aux lignes 104 à 107 ci-dessous :

Un événement postérieur à la clôture de l'exercice est-il indiqué dans les notes? 104 1 Oui 2 Non

La réévaluation d'éléments d'actif est-elle mentionnée dans les notes? 105 1 Oui 2 Non

Y a-t-il des renseignements sur des éléments de passif éventuel dans les notes? 106 1 Oui 2 Non

Y a-t-il des renseignements sur les engagements de la société dans les notes? 107 1 Oui 2 Non

La société a-t-elle des placements dans des coentreprises ou des sociétés de personnes? 108 1 Oui 2 Non

- Section 4 – Autres renseignements (suite)

Baisse de valeur et changements de la juste valeur

Est-ce qu'un montant a été comptabilisé dans le revenu net ou dans les autres éléments du résultat étendu à la suite d'une perte liée à une baisse de valeur au cours de l'année d'imposition, de la reprise d'une perte liée à une baisse de valeur comptabilisée dans une année d'imposition antérieure ou d'un changement de la juste valeur au cours de l'année d'imposition, pour un des biens suivants?

200 1 Oui 2 Non

Si oui, inscrivez le montant comptabilisé :

	Au revenu net Augmentation (diminution)	Aux autres éléments du résultat étendu Augmentation (diminution)
Immobilisations corporelles	210	211
Immobilisations incorporelles	215	216
Immeubles de placement	220	
Actifs biologiques	225	
Instruments financiers	230	231
Autre	235	236

Instruments financiers

Est-ce que la société a radié du bilan un ou des instruments financiers au cours de l'année d'imposition (autre que les comptes clients)?

250 1 Oui 2 Non

Est-ce que la société a utilisé une comptabilité de couverture au cours de l'année d'imposition?

255 1 Oui 2 Non

Est-ce que la société a cessé d'utiliser une comptabilité de couverture au cours de l'année d'imposition?

260 1 Oui 2 Non

Redressements au solde d'ouverture des capitaux propres

Est-ce qu'un montant a été inclus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis ou des capitaux propres, afin de corriger une erreur, de constater un changement dans la politique comptable ou d'adopter une nouvelle norme comptable durant l'année d'imposition courante?

265 1 Oui 2 Non

Si oui, un rapprochement des comptes distinct doit être tenu.

Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu

ANNEXE 1

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)	13482 6734 RC0001	Année Mois Jour 2015-06-30

• Cette annexe est utilisée pour effectuer le rapprochement entre le revenu net (la perte nette) de la société selon les états financiers et le revenu net (la perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu. Pour en savoir plus, consultez le *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.

• Les renvois législatifs visent la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Montant calculé à la ligne 9999 de l'annexe 125		-64 596 A
Additionnez :		
Amortissement des biens corporels	104	2 192
	Total partiel	2 192 ▶
Autres ajouts :		
Ajouts divers :		
604		
	Total	294
	Total partiel	199 0 ▶
	Total des additions	500 2 192 ▶
Montant A plus montant B		-62 404 B
Déduisez :		
Autres déductions :		
Déductions diverses :		
704		
	Total	394
	Total partiel	499 0 ▶
	Total des déductions	510 0 ▶
Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu – inscrivez ce montant à la ligne 300 de la déclaration T2		-62 404

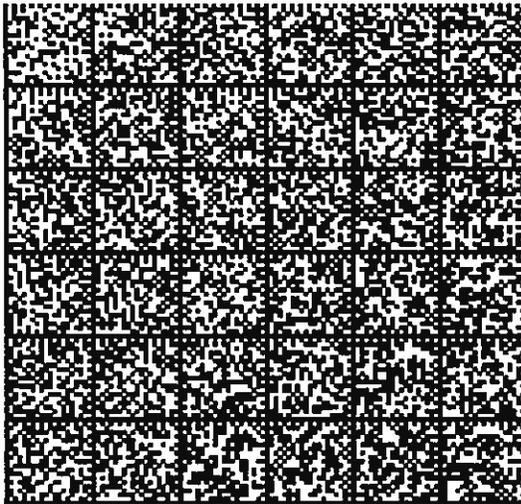


**Données de la déclaration
de revenus des sociétés**

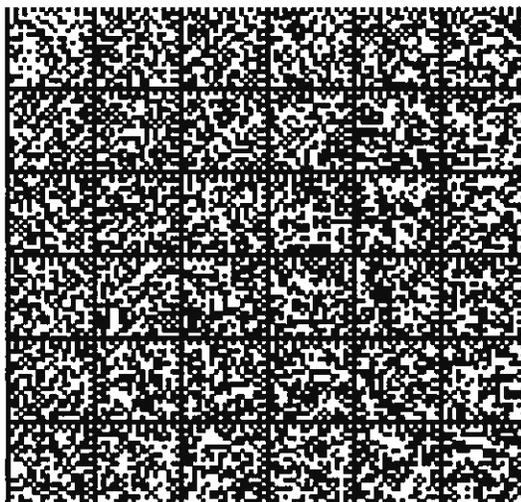
COR-17.U (2012-12)

Numéro
d'autorisation : RQCO-1402

Page 1



Code 1 de 2



Code 2 de 2

Numéro d'entreprise du Québec(NEQ)	
01a	1149613763
Numéro d'identification Dossier	
01b	1006461456 IC0001
Nom de la société	
02	ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)

Date de clôture de l'exercice financier	05	2015-06-30
Est-ce une déclaration modifiée?	24	
Revenu imposable	299	0
Capital versé	399	0
Versements effectués	440	,00
Droits d'immatriculation	441b	34,00
Solde à payer ou remboursement	441	0
Somme payée	435	34,00

Les données de la déclaration de revenus des sociétés et de certains formulaires connexes, s'il y lieu, contenues dans le ou les codes à barres seront lues par Revenu Québec.

Vous devez expédier les pages de ce formulaire à Revenu Québec, accompagnées des sommaires des champs à saisir (formulaires COR-17.W, COR-17.X, COR-17.Y et COR-17.Z), de la *Déclaration de revenus des sociétés (CO-17)* ou de la *Déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif (CO-17.SP)* et, selon le cas, des formulaires connexes et des annexes liés à ces déclarations.

MR-69

CEF: 2015-06-30
10-0646-1456

Formulaire prescrit - Président-directeur général

Formulaire à expédier à Revenu Québec



C200 ZZ 67504848



**Sommaire des champs à saisir
des déclarations des sociétés**

Numéro
d'autorisation : RQCO-1402

CO-17.SP X

01a	1149613763			17	1 060 242	30
01b	1006461456	IC 0001		18	91 056	30a
01c	134826734	RC 0001		19		42
05	2015 06 30	05a	X	21		42a 1
06				22		42b 1
08	2014 06 30			22a		42a 2
16		16a		24		42b 2
43				44		44b 4
43a 1		43b 1		44a		45
43a 2		43b 2		44b 1		45a
43a 3		43b 3		44b 2		47
43a 4		43b 4		44b 3		, %
207-1		308		353b		421b
208-1		312		354		421c
207-2		314		355		422
208-2		315		357		423
207-3		317		358		425
208-3		318		359		425aa
250		319		360		425a
250a		320		371		425bb
251		323		372		425b
253		324		373		426
255		325		374		426a
256		331		379		428
260		332		381		430
261		333		382		430a
262		334		383		431
263		336		391		432
264		339		393		432a
265		342		394		433
266		346	, %	399		434
297		347		420		434a
299		348		420ab		436
300		350		420c		438
301		351		420cb		
302		352		421	, %	
305		353a		421a		
306						
307						
				MR-69	435	34,00





**Sommaire des champs à saisir
des déclarations des sociétés**

Numéro
d'autorisation : RQCO-1402

Formulaire CO-17.A.1

<u>440</u>		<u>11</u>	<u>70g</u>
<u>440p</u>		<u>12</u>	<u>70h</u>
<u>440q</u>		<u>13</u>	<u>70i</u>
<u>440r</u>		<u>14</u>	<u>70j</u>
<u>440s</u>		<u>17</u>	<u>80a</u>
<u>440t</u>		<u>18a</u>	<u>80b</u>
<u>440u</u>		<u>18b</u>	<u>80c</u>
<u>440v</u>		<u>18c</u>	<u>80d</u>
<u>440w</u>		<u>18d</u>	<u>80e</u>
<u>440x</u>		<u>22</u>	<u>80f</u>
<u>440y</u>		<u>23</u>	<u>80g</u>
<u>441a</u>		<u>25a</u>	<u>80h</u>
<u>441b</u>	34	<u>25b</u>	<u>80i</u>
<u>441</u>		<u>27</u>	<u>80j</u>
<u>490</u>		<u>28</u>	<u>80k</u>
<u>491</u>		<u>29</u>	<u>80l</u>
<u>492</u>		<u>30</u>	<u>100</u>
		<u>31</u>	<u>101</u>
		<u>32</u>	<u>103</u>
<u>10</u>	<u>265i</u>	<u>33</u>	<u>104</u>
<u>12</u>	<u>266i</u>	<u>35</u>	<u>107</u>
<u>14</u>	<u>393i</u>	<u>36</u>	<u>110</u>
<u>20</u>	<u>394i</u>	<u>37</u>	<u>113</u>
<u>23</u>	<u>421bi</u>	<u>40</u>	<u>117</u>
<u>23a</u>	<u>421ci</u>	<u>42</u>	<u>118</u>
<u>25</u>	<u>425ai</u>	<u>43</u>	<u>119</u>
<u>26</u>	<u>425bi</u>	<u>44</u>	<u>120</u>
<u>28</u>	<u>440pi</u>	<u>50</u>	<u>121</u>
<u>29</u>	<u>440qj</u>	<u>51</u>	<u>122</u>
<u>34</u>	<u>440rl</u>	<u>52</u>	<u>123</u>
<u>35</u>	<u>440si</u>	<u>53</u>	<u>124</u>
<u>38</u>	<u>440ti</u>	<u>54</u>	<u>125</u>
<u>39</u>	<u>440ui</u>	<u>55</u>	<u>126</u>
<u>40</u>	<u>440vi</u>	<u>56</u>	<u>127</u>
<u>40a</u>	<u>440wi</u>	<u>57</u>	<u>128</u>
<u>42c</u>	<u>440xi</u>	<u>70a</u>	<u>129a</u>
<u>44c</u>	<u>440yi</u>	<u>70b</u>	<u>129b</u>
<u>44d</u>		<u>70c</u>	<u>129c</u>
<u>46</u>		<u>70d</u>	
<u>251a</u>		<u>70e</u>	
<u>251b</u>		<u>70f</u>	





Sommaire des champs à saisir des déclarations des sociétés

Numéro
d'autorisation : RQCO-1402

	Formulaire CO-1012	Formulaire CO-1140
<u>140a</u>	<u>7</u>	<u>10</u>
<u>140b</u>	<u>8</u>	<u>10a</u>
<u>140c</u>	<u>9</u>	<u>10b</u>
<u>140d</u>	<u>10a</u>	<u>11</u>
<u>140e</u>	<u>11a</u>	<u>11a</u>
<u>140f</u>	<u>12a</u>	<u>12</u>
<u>140g</u>	<u>13a</u>	<u>13</u>
<u>140h</u>	<u>14a</u>	<u>14</u>
<u>140i</u>	<u>10b</u>	<u>15</u>
<u>140j</u>	<u>11b</u>	<u>16</u>
<u>150a</u>	<u>12b</u>	<u>17</u>
<u>150b</u>	<u>13b</u>	<u>18</u>
<u>150c</u>	<u>14b</u>	<u>20</u>
<u>150d</u>	<u>10c</u>	<u>23</u>
<u>150e</u>	<u>11c</u>	<u>25</u>
<u>150f</u>	<u>12c</u>	<u>27</u>
<u>150g</u>	<u>13c</u>	<u>28</u>
<u>150h</u>	<u>14c</u>	<u>32</u>
<u>150i</u>	<u>10d</u>	<u>33</u>
<u>150j</u>	<u>11d</u>	<u>34</u>
<u>150k</u>	<u>12d</u>	
<u>150l</u>	<u>13d</u>	
<u>180</u>	<u>14d</u>	
<u>200</u>		
		Formulaire CO-1167
		<u>10</u>
<u>70ai</u>	<u>140ai</u>	<u>11</u>
<u>70bi</u>	<u>140bi</u>	<u>12</u>
<u>70ci</u>	<u>140ci</u>	<u>15</u>
<u>70di</u>	<u>140di</u>	<u>16</u>
<u>70ei</u>	<u>140ei</u>	<u>17</u>
<u>70fi</u>	<u>140fi</u>	<u>21</u>
<u>70gi</u>	<u>140gi</u>	<u>22</u>
<u>70hi</u>	<u>140hi</u>	<u>23</u>
<u>70ii</u>	<u>140ii</u>	<u>26</u>
<u>70ji</u>	<u>140ji</u>	<u>27</u>
		<u>28</u>
		<u>32</u>
		<u>41</u>

Préparateur

Nom : MAZARS HAREL DROUIN S.E.N.C.R.L.

Adresse : 215 ST-JACQUES, BUREAU 1200
MONTREAL QC H2Y 1M6 CA

Téléphone : (514) 845-9253





Transmission par Internet de la déclaration de revenus d'une société

Ce formulaire s'adresse à toute société qui demande à une personne accréditée, ci-après appelée *préparateur*, de transmettre sa déclaration de revenus par Internet. La société doit fournir ce formulaire au préparateur pour déclarer que les renseignements transmis en son nom sont exacts et qu'ils font état de tous ses revenus.

Deux exemplaires de ce formulaire doivent être remplis puis signés par le représentant autorisé de la société. Le préparateur de la déclaration de revenus mentionné à la partie 1 et la société doivent conserver chacun un exemplaire durant les six années suivant l'année visée par le formulaire.

La société doit conserver toutes les annexes et tous les feuillets de renseignements, ainsi que les livres, registres et autres documents qui sont nécessaires pour remplir sa déclaration de revenus pour l'année visée par le formulaire, comme le prévoient la Loi sur les impôts et la Loi sur l'administration fiscale. De plus, elle doit pouvoir fournir ces

documents et ces renseignements sur demande à un représentant de Revenu Québec.

Le préparateur de la déclaration de revenus peut

- obtenir des renseignements confidentiels uniquement s'ils sont directement liés à la préparation et à la transmission de la déclaration et qu'ils sont nécessaires pour la bonne exécution de ces tâches;
- modifier la déclaration de revenus originale si Revenu Québec a refusé de la traiter parce qu'elle contenait des erreurs et la retransmettre sans qu'un nouveau formulaire CO-1000.TE soit nécessaire.

Notez que Revenu Québec est responsable de la confidentialité des renseignements fiscaux qui lui sont transmis par Internet dès le moment où il les reçoit.

1 Renseignements sur la société et sur le préparateur

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		Dossier	
01a	1149613763	01b	1006461456 IC 0001		
Nom de la société				Date de clôture de l'exercice	
02	ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)			05	2015-06-30

Préparateur de la déclaration de revenus

Nom de la personne ou de l'entreprise		Numéro ImpôtNet Québec	
MAZARS HAREL DROUIN S.E.N.C.R.L.		B4032	
Adresse du préparateur		Ind. rég. Téléphone	
215 ST-JACQUES, BUREAU 1200 MONTREAL QC CA H2Y1M6		(514) 845-9253	

2 Déclaration et autorisation de transmettre la déclaration de revenus par Internet

Inscrivez les montants qui figurent dans la déclaration de revenus de la société pour l'année visée.

Revenu net (ou perte nette) d'après les états financiers ou le formulaire CO-17.A.1 (ligne 250)	-62 404
Revenu imposable (ligne 299)	
Impôt (ligne 420d)	
Total des impôts à payer (ligne 425zz)	
Taxe sur le capital à payer (ligne 431)	
Impôts et taxes à payer (ligne 438)	
Total des versements effectués et des crédits divers (ligne 440z)	
Solde à payer ou remboursement (ligne 441)	34
Remboursement demandé (ligne 490)	
Remboursement imputé à un versement futur d'acompte provisionnel (ligne 491)	
Remboursement cédé à un tiers (ligne 492)	

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus et ceux contenus dans la déclaration de revenus de la société sont exacts et complets et qu'ils font état de tous les revenus de la société. J'autorise le préparateur mentionné à la partie 1 à transmettre cette déclaration par Internet à Revenu Québec.

DAIGNEAULT-ROY HADRIEN		2015-10-01
Nom du représentant autorisé à signer (en majuscules)	Signature du représentant autorisé à signer	Date



Formulaire officiel – Revenu Québec

CO-17.SP
2012-12
1 de 2

RQCO-1402

**Déclaration de revenus et de renseignements
des sociétés sans but lucratif**

Pour remplir cette déclaration, aidez-vous du *Guide de la déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif* (CO-17.SP.G). Vous trouverez ce guide uniquement dans notre site Internet, au www.revenuquebec.ca.

1 Renseignements sur l'identité de la société (utilisez de l'encre bleue ou noire)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification Dossier		Numéro d'entreprise fédéral (NE)	
01a	1149613763	01b	1006461456 IC 0001	01c	134826734 RC 0001
Nom de la société				Ind. rég. Téléphone	
02	ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)			(514) 982-0496	
Adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires (pour un changement d'adresse, consultez le guide)					
Numéro Rue, case postale		Bureau			
03	255 ONTARIO EST, LOCAL A-385				
Ville, village ou municipalité				Province	Code postal
MONTRÉAL				QC	03b H2X 1X6

2 Renseignements sur la société

Date de clôture de l'exercice financier visé par la présente déclaration	05	2015-06-30	La société a-t-elle un revenu d'agriculture?	22	Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Cochez la case suivante pour confirmer que la date de clôture (ligne 05) est la même que celle qui figure dans la déclaration de revenus fédérale.	05a	<input checked="" type="checkbox"/>	Si oui, inscrivez le revenu brut.	22a		
Date du début des activités au Québec s'il s'agit de la première déclaration de la société dans cette province	06		Nature des activités de la société	32	ASSOCIATION ÉTUDIANTE	
Date de clôture de l'exercice financier précédent	08	2014-06-30	Les renseignements sur la société contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts?	39	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Date de la constitution en société	09	1986-11-28	La société a-t-elle liquidé une ou plusieurs de ses filiales au cours de l'année?	42	Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Revenu brut de la société	17	1 060 242	Si oui, inscrivez le NEQ ou le numéro d'identification de la ou des filiales et la date de la liquidation.	42a	1.	
Total de l'actif qui figure dans les états financiers de la société	18	91 056		42b	1.	
Total des revenus tirés de biens	19	0			2.	
La société a-t-elle comme objet principal de fournir à ses membres des installations pour le loisir, le sport ou les repas, et la somme de ses revenus de biens et de ses gains en capital imposables pour l'année dépasse-t-elle 2 000 \$?	20	Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non			

Noms des administrateurs de la société	Numéro d'assurance sociale	Titre ou fonction
200 1. VOIR REGISTRE DES ENTREPRISES	1.	1.
2.	2.	2.
3.	3.	3.

Nom de la personne à contacter		Numéro de téléphone	
210 1.	HADRIEN DAIGNEAULT-ROY	2.	(514) 982-0496

211 Adresse de l'emplacement des livres et des registres
255, ONTARIO EST LOCAL A-385 MONTRÉAL QC H2X 1X6

Consultez le guide CO-17.SP.G pour savoir quel montant inscrire à la ligne 441b.	441b	34	Somme payée	435	34,00	Mode de paiement
						<input checked="" type="checkbox"/> chèque ou mandat
						<input type="checkbox"/> institution financière
						<input type="checkbox"/> Internet

118I ZZ 49495673

3 Société exonérée d'impôt

Remplissez cette partie **uniquement** si la société est une société exonérée d'impôt et si elle est dans l'une des situations décrites ci-dessous. Si ce n'est pas le cas, passez à la partie 4.

Situation de la société (cochez la case appropriée, s'il y a lieu)

- Pour l'exercice financier précédent, son actif dépassait 200 000 \$.
- Pour l'exercice financier visé, ses revenus provenant de dividendes imposables, de loyers, d'intérêts ou de redevances dépassent 10 000 \$.
- Pour un exercice financier passé, la société a été tenue de remplir la partie sur les sociétés exonérées d'impôt du présent formulaire ou de transmettre au ministre du Revenu la *Déclaration de renseignements des entités exonérées d'impôt* (TP-997.1).

3.1 Sommes reçues ou à recevoir pour l'exercice financier

Cotisations des membres et droits d'adhésion	501	251 680
Subventions et paiements d'une municipalité, du gouvernement du Canada ou de celui d'une province	+ 502	
Intérêts, dividendes, loyers ou redevances	+ 503	
Produit de l'aliénation des immobilisations	+ 504	
Ventes et recettes brutes provenant des activités de la société	+ 505	770 140
Dons	+ 506	
Autres sommes (précisez) : livres usagés, photo	+ 518	38 422
Additionnez les montants des lignes 501 à 518. Sommes reçues ou à recevoir pour l'exercice financier	= 519	1 060 242

3.2 Actif et passif à la fin de l'exercice financier

Calcul de l'actif

Encaisse et placements à court terme	531	76 308
Sommes dues par les membres	+ 532	
Sommes dues par toute autre personne et non incluses dans le montant de la ligne précédente	+ 533	2 061
Frais payés d'avance	+ 534	2 195
Stocks	+ 535	5 125
Placements à long terme	+ 536	
Immeubles	+ 537	5 367
Autres éléments d'actif (précisez) :	+ 548	
Additionnez les montants des lignes 531 à 548. Actif à la fin de l'exercice financier	= 549	91 056

Calcul du passif

Sommes à payer aux membres	561	
Sommes à payer à toute autre personne et non incluses dans le montant de la ligne précédente (précisez) : créanciers/perçus av	+ 562	132 047
Additionnez les montants des lignes 561 et 562. Passif à la fin de l'exercice financier	= 569	132 047

3.3 Sommaire des rémunérations

Total des sommes versées à tous les employés et à tous les dirigeants de la société, à titre de rémunération ou d'avantages sociaux	581	228 240
Total des sommes versées aux employés membres et aux dirigeants membres de la société, à titre de rémunération ou d'avantages sociaux	585	
Autres sommes versées à des membres de la société (précisez) :	589	
Nombre de membres de la société	590	
Nombre de membres qui ont reçu une rémunération ou toute autre somme	595	

Important : Vous devez annexer à la déclaration les états financiers complets et, le cas échéant, le rapport du vérificateur.

4 Signature

Je déclare que j'ai examiné la présente déclaration (ainsi que les formulaires connexes, les annexes, les autres déclarations et les états financiers annexés), qu'elle est exacte et complète et que les renseignements qu'elle contient correspondent aux renseignements inscrits dans les livres et les registres de la société. De plus, je déclare que la méthode utilisée pour calculer le revenu de la société pour l'exercice financier visé par la présente déclaration est conforme à celle utilisée pour l'exercice précédent. S'il y a des exceptions, elles sont expressément décrites dans un état annexé à la présente déclaration.

HADRIEN DAIGNEAULT-ROY

Nom du représentant autorisé (en majuscules)

Signature du représentant autorisé

2015-10-01

Date

(514) 982-0496

Ind. rég. Téléphone





Autorisation relative à la communication de renseignements, procuration ou révocation

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui désire donner une autorisation ou une procuration à une personne désignée pour lui donner accès aux renseignements ou aux documents confidentiels que Revenu Québec détient à son sujet ou lui permettre d'agir en son nom auprès de Revenu Québec. Il s'adresse également à toute personne qui désire révoquer une autorisation ou une procuration.

Notez que le même formulaire ne peut pas être utilisé pour donner et révoquer une autorisation ou une procuration. Il faut remplir des formulaires distincts. Ce formulaire ne peut pas non plus être utilisé pour effectuer un changement d'adresse. Dans un tel cas, utilisez nos services en ligne ou le Service québécois de changement d'adresse.

Avant de remplir ce formulaire, consultez les renseignements généraux à la page 4. Veuillez écrire en majuscules.

Vous pouvez utiliser la version PDF remplissable à l'écran de ce formulaire, accessible dans notre site Internet, au www.revenuquebec.ca.

Envoyez ce formulaire dûment rempli et signé à l'une des adresses ci-dessous. Les photocopies ne sont pas acceptées.

3800, rue de Marly
Québec (Québec) G1X 4A5

C. P. 3000, succursale Place-Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1A4

1 Renseignements sur la personne au sujet de laquelle Revenu Québec détient des renseignements ou des documents confidentiels (remplissez seulement les lignes appropriées, selon qu'il s'agit d'un particulier ou d'une entreprise)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		Numéro d'assurance sociale (NAS)	
1	1149613763	1a	1006461456	1b	
2		1. <input type="checkbox"/> M. 2. <input type="checkbox"/> Mme			
Nom de famille		Prénom			
2a		2b			
ou Nom de l'entreprise					
3	ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)				
App. ou bureau		Numéro		Rue, case postale	
4a		4b	255	4c	ONTARIO EST, LOCAL A-385
Ville, village ou municipalité		Province		Code postal	
5a	MONTREAL	5b	QC	5c	H2X 1X6
Ind. rég. Téléphone		Poste			
5d	(514) 982-0496				

2 Renseignements sur la personne désignée (remplissez seulement les lignes appropriées, selon qu'il s'agit d'un particulier ou d'une entreprise)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		3 derniers chiffres du NAS	
10	3347243134	10a	1020887539	10b	
12		1. <input type="checkbox"/> M. 2. <input type="checkbox"/> Mme			
Nom de famille		Prénom			
12a		12b			
ou Nom de l'entreprise					
13	MAZARS HAREL DROUIN S.E.N.C.R.L.				
Nom de la personne au sein de l'entreprise, avec qui nous pouvons communiquer pour obtenir de l'information					
Nom de famille		Prénom			
13a		13b			
Adresse de la personne désignée					
App. ou bureau		Numéro		Rue, case postale	
14a	1200	14b	215	14c	ST-JACQUES
Ville, village ou municipalité		Province		Code postal	
15a	MONTREAL	15b	QC	15c	H2Y 1M6
Ind. rég. Téléphone		Poste			
15d	(514) 845-9253				

Si la personne désignée a un numéro de représentant professionnel, inscrivez-le à la ligne 16. Assurez-vous d'avoir inscrit son NEQ à la ligne 10 ou son numéro d'identification à la ligne 10a.

Numéro de représentant professionnel	
16	A167701

Réservé à Revenu Québec



3 Renseignements ou documents visés et périodes ou années d'imposition visées

3.1 Autorisation ou procuration à portée générale

Cochez la case correspondant aux renseignements visés.

- 20 Tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la personne pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise, de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires et du programme Allocation-logement
- 21 Tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la personne pour l'application ou l'exécution des lois fiscales et de la Loi sur la taxe d'accise

3.2 Autorisation ou procuration à portée restreinte

Cochez la ou les cases correspondant aux éléments auxquels se rapportent les renseignements ou les documents visés par l'autorisation ou la procuration, et apportez les précisions demandées aux endroits appropriés. Inscrivez, pour chacune des cases 31 à 36 que vous cochez, le ou les numéros de dossier concernés. Si vous n'inscrivez aucun numéro relativement à une case cochée, Revenu Québec considérera que tous les dossiers liés à cet élément sont visés.

- 22 La pension alimentaire (précisez le ou les numéros de dossier concernés)
- | | | | |
|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 22a Dossier | 22b Dossier | 22c Dossier | 22d Dossier |
| 9 0 0 | 9 0 0 | 9 0 0 | 9 0 0 |
- 23 L'allocation-logement
- 24 La ou les déclarations de revenus des particuliers
- 25 La ou les déclarations de revenus des sociétés
- 26 La ou les déclarations de revenus des fiduciaires
- 27 Les versements anticipés du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés
- 28 Le crédit d'impôt pour solidarité
- 29 Les déclarations de droits sur les licences
- 30 La demande d'inscription aux fichiers de la TPS, de la TVQ, des retenues à la source ou de l'impôt des sociétés
- 31 Les établissements utilisant des modules d'enregistrement des ventes (MEV) :
- | | | |
|--------|--------|--------|
| 31a ER | 31b ER | 31c ER |
|--------|--------|--------|
- 32 Les déclarations de TPS/TVH et de TVQ¹ en tant qu'entreprise : 32a _____ 32b _____ 32c _____
- 33 Les déclarations de taxe sur les carburants : 33a _____ 33b _____ 33c _____
- 34 Les déclarations d'impôt sur le tabac : 34a _____ 34b _____ 34c _____
- 35 Les retenues et les cotisations à titre d'employeur : 35a RS _____ 35b RS _____ 35c RS _____
- 36 Le ou les renseignements ou documents suivants : _____

3.3 Périodes ou années d'imposition visées

Remplissez les lignes appropriées, selon la ou les périodes ou années d'imposition auxquelles s'applique l'autorisation ou la procuration.

- 47 Toutes les périodes et années d'imposition (passées, courantes et futures)
- ou
- 48 Années d'imposition 48a _____ 48b _____ 48c _____ et 48d années d'imposition suivantes
- 49 Du 49a _____ au 49b _____ et 49c périodes suivantes

1. Les taxes suivantes sont prévues dans la Loi sur la taxe de vente du Québec : la taxe de vente du Québec, la taxe spécifique sur les boissons alcooliques, la taxe sur les primes d'assurance, la taxe sur le pari mutuel, la taxe sur l'hébergement et le droit spécifique sur les pneus neufs.



4 Autorisation ou procuration

Remplissez les lignes appropriées, puis signez la partie 6.

50 **Autorisation**
Prénom _____ Nom _____
Moi, 50a _____ 50b _____
(en majuscules) (en majuscules)

J'autorise Revenu Québec à communiquer à la personne désignée dont le nom figure à la partie 2 (lignes 12a et 12b ou ligne 13) les renseignements ou les documents visés à la partie 3.

ou

51 **Procuration**
Prénom _____ Nom _____
Moi, 51a HADRIEN _____ 51b DAIGNEAULT-ROY _____
(en majuscules) (en majuscules)

J'autorise la personne désignée dont le nom figure à la partie 2 (lignes 12a et 12b ou ligne 13) à représenter la personne dont le nom figure à la partie 1 auprès de Revenu Québec. À ce titre, cette personne désignée aura le pouvoir de lui fournir et de modifier, pour elle et en son nom, tout renseignement ou document visé à la partie 3. Elle aura aussi le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec en ce qui concerne de tels renseignements ou de tels documents. J'autorise également Revenu Québec à lui communiquer les renseignements ou les documents nécessaires à l'exécution de son mandat.

Cette autorisation ou cette procuration prendra effet à la date de la signature indiquée à la partie 6 et restera valide pour une durée indéterminée ou jusqu'au

52 _____, à moins que la personne dont le nom figure à la partie 1, son représentant légal ou son représentant autorisé ne la révoque.

5 Révocation

Remplissez cette partie seulement si vous désirez révoquer une autorisation ou une procuration. Signez ensuite la partie 6.

60a Révocation d'une autorisation 60b Révocation d'une procuration 60c Révocation de toutes les autorisations ou procurations
données à la personne désignée ci-dessous

Prénom _____ Nom _____
Moi, 61a _____ 61b _____
(en majuscules) (en majuscules)

Je révoque l'autorisation ou la procuration ou toutes les autorisations ou procurations
données à 62 _____, le 63 _____
(en majuscules) Date

Inscrivez la date si vous avez coché la ligne 60a ou 60b

Inscrivez l'un des numéros suivants relativement à la personne désignée (si connu) :

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) Numéro d'identification Numéro de représentant professionnel 3 derniers chiffres du NAS
 64 _____ 65 _____ 66 _____ 67 _____

6 Signature (le signataire ne peut pas être la personne désignée)

70 _____ 71 RESPONSABLE GÉNÉRAL 72 2015-10-01
Signature du particulier ou du représentant légal ou autorisé Fonction du représentant légal ou autorisé Date
(s'il y a lieu)